

vivre à PLOEMEL



Zoom sur un service municipal

Votre agence postale, bien plus qu'un simple guichet

Ploemel 2030 Phase 4

Dernière ligne droite avant réception du chantier

Enfance & jeunesse

Un nouveau mandat pour le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Sommaire



Ploemel 2030 Les travaux se terminent

Les travaux du Complexe Sports et Loisirs et du Restaurant Municipal s'achèveront en 2025. La Maison des Assistantes Maternelles est opérationnelle, marquant la phase 4 du projet Ploemel 2030.

Vos élus à votre disposition sur rendez-vous



1

Jean-Luc Le Tallec
Maire



2

Muriel Granger
1^{ère} adjointe à la culture, à la valorisation du patrimoine, à la communication et à l'événementiel



3

Claude Géronimi
2^{ème} adjoint à la finance et à « Ploemel 2030 »



4

Morgan Le Boulaire
3^{ème} adjointe à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse



5

Christian Bouilly
4^{ème} adjoint aux travaux et à l'urbanisme



6

Sylvie Morvant
5^{ème} adjointe aux affaires sociales, à la santé et du CCAS



7

Christophe Le Falher
6^{ème} adjoint à l'environnement et au développement durable



8

Martine Roy
Déléguée aux affaires scolaires



9

Lénaïck Le Port-Helloc
Déléguée à l'intercommunalité



10

Éric Le Marec
Délégué aux travaux



11

Louis Le Belz
Délégué aux manifestations et aux associations

Conseil municipal

8

Zoom sur un service municipal

12 Votre agence postale, bien plus qu'un simple guichet !

Service à la population	14
La police vous informe	16
Ploemel 2030	17
Urbanisme	18
Travaux	19
Environnement	20
Enfance et jeunesse	22
Vie scolaire	26
CCAS	30
Vie culturelle & associative	33
Associations	36
Commerces	42
Baie de Quiberon	44
AQTA interco'	45
Mon mémo	46
Agenda 2024	47

UN SUJET À PROPOSER ? UNE REMARQUE ? CONTACTEZ-NOUS SUR MAIRIE@PLOEMEL.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Luc Le Tallec, Maire **RÉALISATION :** Muriel Granger, 1^{ère} adjointe **RÉDACTION :** Élus, personnel communal, écoles, associations **CONCEPTION :** UC Création **IMPRESSION :** IOV Imprigraph Gpe Arradon 02 97 40 87 87 **DÉPÔT LÉGAL :** n°2749 - 1^{er} trimestre 2025 **TIRAGE :** 1790 exemplaires - Imprimé sur papier 100% recyclé - fabrication française **CRÉDITS PHOTOS :** commune de Ploemel, écoles, associations, Nikki Garcia, AQTA, DepositPhotos



LE TRI
+ FACILE

BROCHURE

BAC
DE TRI



Jean-Luc Le Tallec
Maire de Ploemel

Édito

*Vœux 2025 de Jean-Luc Le Tallec, Maire,
le dimanche 19 janvier, à la salle polyvalente de Ploemel.*

*Mme la sous-préfète,
Mme / Mrs les parlementaires : les sénateurs (excusés)
Muriel Jourda & Yves Bleunven ; le député Jimmy Pahun,
Mr Philippe Le Ray, président de l'intercommunalité,
Mr Fabrice Robelet, président de l'association des maires du
Morbihan,
Mmes & Mrs les maires et l'ensemble des élus territoriaux,
Gildas, notre maire honoraire,
Mmes & Mrs les responsables d'associations, commerçants,
artisans & chefs d'entreprise, Mmes les directrices d'école,
Mmes & Mrs les professionnels de santé & responsables des
services de sécurité et de secours,
Mes cher-es collègues élu-es,
Mes chères concitoyennes & chers concitoyens*

C' est toujours avec un grand plaisir que je me tiens devant vous, accompagné de mon équipe, pour partager ensemble ce moment important : les vœux de la municipalité. Le mois de janvier est, à ce titre, bien occupé et, même si de nombreuses réunions intercommunales sont aussi l'occasion de réunir les élus autour de sujets fédérateurs, c'est presque un rendez-vous journalier auquel nous participons tout au long de ce 1^{er} mois de l'année !

Les vœux de la municipalité, c'est également l'occasion d'adresser nos vœux les plus sincères de santé, de prospérité et de bonheur à l'ensemble de nos partenaires institutionnels, nos entreprises, nos commerçants et artisans, nos professionnels de santé, nos associations, nos agents et, aussi, tous nos Ploemelois.

L'an dernier, je débute mon allocution en vous annonçant que ce serait la dernière fois que les vœux seraient organisés dans la salle polyvalente, en raison de la livraison, planifiée à l'automne 2024, de **notre nouveau complexe sportif et de loisirs...** Mais, comme souvent dans le cadre de gros chantiers, nous avons malheureusement rencontré quelques retards et complications, liés notamment à des fuites importantes et à des dégradations comme le vol de cuivre. Cependant, dans quelques semaines, nous serons enfin prêts à accueillir nos associations, nos écoles et toutes les animations communales dans un bâtiment à l'architecture moderne et respectueux des normes d'accessibilité, de sécurité et de développement durable. Il disposera de 2 grandes salles, dont une séparable en 2 par une cloison amovible, pour que chacune et chacun puisse s'adonner à ses pratiques sportives ou culturelles.

Nous sommes à un peu plus d'un an de la fin de la mandature ; mais ceci ne constitue pas la fin de notre engagement. Au-delà de l'achèvement de plusieurs opérations d'investissement, nous continuerons à **moderniser nos infrastructures et à soutenir les activités sportives, sociales, culturelles et événementielles**, afin de favoriser ces moments de convivialité et de partage. Nous **investissons également dans l'enfance et la jeunesse**, car nous avons la chance d'accueillir **340 élèves dans nos 2 écoles**, sans oublier de **préserver l'inclusion** et de renforcer les 2 priorités que sont la **sécurité publique et la transition énergétique**.

... suite →

Vœux 2025, de Jean-Luc Le Tallec, Maire, le dimanche 19 janvier, à la salle polyvalente de Ploemel.



Parmi les autres chantiers d'envergure, citons :

Le nouveau restaurant municipal, avec une partie en self pour les plus grands, qui est aussi en phase d'aboutissement. L'ouverture est programmée après les vacances de Pâques. À noter que l'organisation des équipes sera entièrement réajustée du fait du regroupement des scolaires et du personnel sur 1 site unique, au lieu de 2 aujourd'hui. Une attention toute particulière sera portée au transfert des enfants et à la sécurisation des trajets, à l'acquisition d'un mobilier fonctionnel et coloré et à l'optimisation de l'insonorisation, afin de limiter un maximum tous les bruits subis. J'espère que les 2 objectifs que nous nous étions fixés et qui visaient à offrir à tous une pause méridienne la plus détendue possible et à permettre aux convives de profiter paisiblement de ce moment à table, seront pleinement atteints.

En parallèle, je remercie l'intercommunalité d'avoir mené l'opération « Plaisirs à la cantine », qui a favorisé, sur plusieurs séances en 2024, échanges et formations autour de la restauration municipale. On se retrouvera d'ailleurs bientôt, le mercredi 29 janvier à Ploemel, pour en dresser le bilan !

Il nous faut aussi mentionner la **réhabilitation et l'agrandissement de l'ancienne école maternelle pour y installer une MAM** (Maison d'Assistants Maternelles). Le bâtiment a été livré en décembre à la commune et la MAM a ouvert ses portes le lundi 6 janvier, pour le plus grand bonheur des parents et des bambins qui peuvent désormais bénéficier de locaux dignes « d'un 5 étoiles » ! Avec cette belle réalisation, dédiée à l'accueil de 16 jeunes enfants chaperonnés par 4 assistantes maternelles, nous contribuons à favoriser le maintien d'une profession (la garde d'enfants) qui mérite d'être valorisée, à faciliter l'arrivée de jeunes ménages sur notre territoire et à accroître l'attractivité de notre commune.

S'agissant de l'habitat, la **ZAC de la gare** verra en 2025 l'aménagement d'une 3^{ème} tranche sur 7 au total. Ce projet de construction, initié depuis quelques années, est le fruit d'un travail approfondi visant à créer de nouveaux espaces de vie. Il s'inscrit dans une démarche de mixité sociale et intergénérationnelle, avec pour objectif de faciliter l'accession au logement.

En ce qui concerne **notre église communale**, la tempête *Ciaran* a, en novembre 2023, endommagé la **croix et la tête d'une colonne extérieure du clocher**. Une sécurisation d'urgence a pu être effectuée immédiatement. Ces 2 éléments ont ensuite été restaurés et remis en place en septembre 2024, en y rajoutant un **coq-girouette** : symbole de la France et de l'espoir et incarnation du renouveau...

Un petit aparté culturel et même spirituel : Cette année 2025 sera celle du 400^{ème} anniversaire des apparitions de Sainte-Anne en terre morbihannaise. À cette occasion, la statue de Sainte-Anne sera disposée sur une calèche tractée par un cheval, qui partira le 7 mars de Sainte-Anne-d'Auray pour visiter 144 paroisses du diocèse, dont Ploemel. La troménie, grande tradition bretonne, sera une belle occasion de célébrer notre histoire et nos racines.

Améliorer le cadre de vie passe nécessairement par des investissements dans les équipements, l'entretien de la voirie et l'aménagement des espaces publics. Mais assurer un environnement calme et sûr pour les uns et les autres est tout aussi primordial. Nous le savons, les incivilités, qu'elles soient physiques ou verbales, peuvent être traumatisantes. Elles dégradent la qualité de vie et représentent un coût économique non négligeable. C'est pourquoi, parallèlement aux grands projets que nous menons, nous avons décidé de **renforcer la sécurité** en mettant en place deux dispositifs complémentaires : **la vidéoprotection et la participation citoyenne**. Ces mesures ont fait l'objet d'une concertation préalable avec les forces de l'ordre. La vidéoprotection permet de prévenir les actes de délinquance, de sécuriser les espaces publics et de réagir rapidement en cas d'incident. Il ne s'agit pas de contrôler, mais bien de protéger et d'améliorer la qualité de vie, tout en respectant la vie privée de chacun. **La gendarmerie sollicite régulièrement nos services et, grâce à ces 2 dispositifs, plusieurs faits ont pu déjà être résolus.**

Parallèlement à ces actions en matière de sécurité, la municipalité s'engage également à réduire la fracture sociale en apportant **un soutien concret aux plus fragiles**. Les membres du CCAS agissent avec sérieux et discernement, guidés par une feuille de route claire : soutenir les victimes de violences - grande cause nationale -, accompagner les personnes vulnérables, lutter contre l'isolement social, gérer les relogements d'urgence et faciliter l'accès aux aides alimentaires et à la mobilité.

Mais le CCAS, c'est aussi la mise en œuvre d'**actions positives, porteuses de lien social** : avec l'organisation d'ateliers pour favoriser les échanges, la motricité, la convivialité, et le maintien du service de transport à la demande pour se rendre au marché d'Auray ou participer à diverses activités comme le ciné-seniors. Et comment ne pas

évoquer le repas des aînés, un moment fort et attendu, qui a encore rassemblé près de 200 personnes cette année.

Je tiens également à adresser mes remerciements au Président du Groupement de coopération sociale et médico-sociale de la rîa d'Étel, Bruno Goasmat ici présent, ainsi qu'à sa directrice, Morgane Ferrant, pour le travail remarquable accompli, en partenariat avec nos services, dans le **cadre du transfert** depuis le 1^{er} janvier 2024 **du service d'aide à domicile**.

Mais comment concrétiser tous ces projets ? grâce aux deniers publics... Comme les années précédentes, le budget, toujours en équilibre, est élaboré de manière fine et exécuté de façon drastique. Il reflète nos priorités et les engagements pris dans notre feuille de route. En tant qu'élus, nous avons le devoir d'utiliser l'argent de nos contribuables avec transparence et rigueur. C'est un impératif que nous respectons au quotidien. Pour chaque projet, la recherche de subventions et l'optimisation des recettes sont fondamentales. Je tiens à cette occasion à exprimer ma gratitude à nos partenaires financeurs : État et CAF, Conseil régional, Conseil départemental, Intercommunalité... Sans leur soutien, tous ces projets ne seraient pas possibles.

Néanmoins, tout n'est pas objet de subvention. C'est le cas par exemple de notre volonté d'ouvrir un commerce de proximité, type supérette. C'est un dossier qui me tient à cœur et qui, bien malgré moi, traîne et traîne encore... Nous avons pourtant proposé des avancées significatives, comme la mise à disposition gratuite d'espaces fonciers... mais, compte tenu du climat anxigène actuel et de l'avenir vu comme très incertain par les économistes, les entrepreneurs sont frileux et rechignent à investir... On peut comprendre leur manque d'ardeur, mais la collectivité ne doit pas, par facilité, se substituer à l'initiative privée. Je profite pour remercier ici celles et ceux qui sont là à l'année, qu'ils soient sédentaires ou itinérants...

Même si le commerce dans un bourg, c'est essentiel (du métier de bouche aux métiers de service), la commune a d'autres chantiers sur les rails... Lesquels ? Je vais vous en citer 3 qui, bien qu'inclus dans notre feuille de route, ont pris du retard et verront le jour à la prochaine mandature :

- *La réfection et/ou l'extension du bâti de l'école publique et la création de celui de l'enfance-jeunesse ; nous y travaillons déjà...*
- *L'aménagement de la voirie en centre-bourg avec trottoirs et enfouissement des réseaux ;*
- *La poursuite de la sauvegarde du patrimoine bâti, dont la chapelle de Recouvrance.*

Ce sont 3 dossiers nécessitant au total plusieurs millions d'euros, pour lesquels nous serons vraisemblablement

moins aidés par nos partenaires et qui ne peuvent s'auto-financer... Même si notre gestion financière est optimisée, **la commune devra emprunter et peut-être actionner, sans doute au prochain budget, le levier fiscal** (le seul qui nous reste), **pour conserver un endettement maîtrisé**.

Même si bien d'autres sujets méritent d'être évoqués, je ne vais pas m'attarder sur l'importance des politiques intercommunales favorisant l'essor de nos communes, car ce sera bien mieux présenté lors de la cérémonie des vœux d'AQTA le jeudi 30 janvier prochain, vœux auxquels vous êtes toutes et tous invités. Cependant, il est primordial de dire à nos concitoyens que l'intercommunalité participe pleinement à l'amélioration de notre quotidien et nous aide à relever les grands défis de demain.

Plusieurs dossiers à enjeux majeurs pour nos territoires sont en cours : **le classement à l'UNESCO des mégalithes, la gestion environnementale des déchets, de l'eau et de l'assainissement, le plan local de l'habitat avec la problématique du logement à l'année et la pression foncière, la mobilité et son développement...** et bien d'autres encore.

Un petit mot sur notre démographie qui, dans le bassin de vie du pays d'Auray, se porte bien et progresse à un rythme régulier : + 1.5%, avec 3 109 habitants.

Cette année, Ploemel figure parmi les communes qui sont recensées. Je rappelle que ce recensement offre des données fondamentales nécessaires à l'avenir de nos territoires. Chaque foyer est concerné par cette enquête et recevra les documents correspondants, soit directement dans la BAL, soit remis en mains propres par les agents recrutés à cet effet. Je compte sur la participation de chacune et de chacun pour répondre à cette enquête, si possible par internet ou, à défaut, par questionnaire papier. Je vous en remercie par avance.

Pour conclure, j'aimerais profiter de ce moment pour souligner l'engagement, la confiance et le soutien de chacune et chacun d'entre vous, à savoir :

- mes collègues du conseil municipal,
- tous les agents de la commune et du CCAS,
- nos jeunes, nos aînés, nos familles,
- nos commerçants,
- Et bien entendu, notre tissu associatif, qui participe à la richesse et à la vitalité de notre territoire. Les associations sont le cœur battant de la commune. Elles rassemblent nos habitants et insufflent cet esprit de solidarité et d'entraide qui fait notre fierté.

Vous le savez : les associations fonctionnent grâce au bénévolat.

... suite →

Vœux 2025, de Jean-Luc Le Tallec, Maire, le dimanche 19 janvier, à la salle polyvalente de Ploemel.

À ce titre, je souhaite mettre à l'honneur **5 Ploemelois.e.s, dont l'investissement et le dévouement méritent tout particulièrement d'être relevés : Denise Drian, Marc Le Badézet, Hervé Montfort, Guy Nicolazic et Stéphane Goasmat. Bénévoles au sein de structures associatives, ces 5 administré(e)s donnent en permanence de leur personne, sans attendre quelque chose en retour.**



- Je vais commencer par **Denise**, une vraie militante, au sens noble du terme... infatigable sur bon nombre d'activités tournées vers les autres et menées en faveur de la culture bretonne, du bien-être et de l'humain... Aujourd'hui, Denise, je souhaite souligner **ton engagement sans faille au sein de l'association Ploemel-forme** – On parle beaucoup de santé à travers le sport, à condition de le pratiquer régulièrement... Par ton implication totale et l'énergie impulsée à la tête du club de gymnastique, cette structure a pu se développer et offrir plusieurs disciplines à ses adhérents. Tu as su fédérer autour de ta personne et, grâce à la persévérance et à la constance dont tu fais preuve, les effectifs sont à la hausse. Au fil des années, le succès et la vitalité de ce club ne sont plus à démontrer et nous t'en sommes particulièrement reconnaissants – Merci Denise !

- **Marc**, pour **ton engagement enthousiaste au sein du cercle celtique de Ploemel, les Danserion Bro Plenuer**. Sauvegarder et perpétuer la culture bretonne est une mission qui demande du temps et un investissement permanent. C'est un pari réussi, avec une troupe de musiciens et de danseurs méritants de tous âges et de tous horizons ! En effet, force est de constater que, par son rayonnement culturel à la fois dans le Morbihan, en Bretagne, en France et au-delà, comme en Irlande, cette association véhicule avec force nos traditions et participe pleinement à la mise en valeur de notre commune – Merci Marc !

- **Hervé** pour **ton engagement précieux au sein du comice agricole de Belz/Quiberon**. Combien en as-tu organisé ?

une dizaine, il me semble ; mais peu importe... Le nombre, au final, n'est pas important ; mais ce qui l'est, c'est l'homme qui était aux commandes de cette fête gigantesque ! Tu as été LA PERSONNE incontournable de cet événement annuel sur notre canton pour célébrer notre patrimoine rural, notre agriculture, notre ostréiculture et les valeurs qui font la force de notre territoire. En rassemblant toutes les générations autour de ce qui nous anime le plus : la relation de l'homme à son terroir.

Tu as fini par passer le flambeau dernièrement, mais nous savons que tu répondras présent, afin de seconder efficacement la nouvelle présidente, Mme Marylène Thomas, à qui nous souhaitons des débuts prometteurs – Merci Hervé !

- **Guy**, pour **ton engagement constant au sein de l'ESP**. Passionné, généreux, tu as marqué des générations d'enfants et d'adolescents en ne comptant ni ton temps, ni ton énergie pour encadrer nos footballeurs et footballeuses du club. Prodiger des compétences techniques, c'est bien ! mais transmettre des valeurs essentielles comme le respect, la solidarité, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi, c'est faire grandir nos jeunes sportifs de la meilleure manière possible ; Il faut un certain talent pour y parvenir et toi, tu as réussi à concilier le tout – Merci Guy !
- **Stéphane**, pour **ton engagement actif au sein du comité des fêtes** – La 1^{ère} vocation d'un comité des fêtes, c'est d'animer un territoire. Celui de Ploemel le fait magnifiquement bien, que ce soit à travers ses propres événements, sa contribution entière aux manifestations communales ou aux actions menées par d'autres associations locales. Stéphane est un président qui, après plusieurs années aux manettes, a su s'affirmer ; il sait ce qu'il veut et surtout ce qu'il ne veut plus ; il sait aussi ce qu'est LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE. Le nombre de bénévoles qui œuvrent dans ce groupe le prouve de manière incontestable. C'est une structure très dynamique et volontaire, qui jouit d'une excellente réputation aux alentours. Je dirais même que, parmi mes collègues maires des communes environnantes, le comité des fêtes de Ploemel fait beaucoup d'envieux – Merci Stéphane !

J'ai le très grand plaisir de remettre à chacune et à chacun la médaille de la commune.

Mais je tiens également à remercier plus largement tous les bénévoles, qui œuvrent au bien commun, dans le partage et la solidarité, sans compter le temps donné. Vous faites vivre notre commune au quotidien et je vous en suis extrêmement reconnaissant.

Dans la même lignée, nous félicitons chaleureusement **les membres du nouveau conseil municipal des jeunes**, tout récemment installés. Leur contribution à la vie citoyenne mérite d'être saluée et encouragée. Merci à ces 14 jeunes, qui regorgent déjà d'idées et qui, en parallèle, sont à l'écoute de leurs camarades pour apporter de la valeur ajoutée à leur quotidien. Mais le mieux est très certainement de leur laisser la parole.

Mot du Conseil Municipal des Jeunes



Mesdames, Messieurs, bonjour,

Nous sommes heureux d'être présents aujourd'hui pour vous souhaiter une très bonne année 2025 ! Depuis le 18 décembre dernier, un nouveau groupe de jeunes élus a pris ses fonctions pour une année. Nous sommes 14 élèves des classes de CM1 à la 5^{ème}. Huit d'entre nous étaient déjà engagés lors du mandat précédent, et ont souhaité continuer cette belle aventure.

Nous aimerions partager ce que nous avons fait en 2024, une année riche en réalisations, ainsi que ce que nous prévoyons pour 2025.

L'an dernier, nous avons :

- Installé des panneaux pour sensibiliser tout le monde à l'importance de jeter les déchets dans les poubelles et de ramasser les déjections canines. Notre objectif ? Une ville plus propre et agréable pour tous !
- Nous avons participé à la chasse aux œufs avec le comité des fêtes.
- Organisé une vente de gâteaux lors de la fête de la musique, et grâce à vous, nous avons pu récolter 214 € pour soutenir le Téléthon.

• Un autre projet important a été notre travail pour améliorer les abris bus, et pour lequel nous sommes allés à la rencontre du conseil municipal adulte.

• L'année a été clôturée par un concours de maisons, balcons et jardins décorés. C'était magnifique de voir notre commune illuminée.

Nous avons également tenu à honorer notre devoir de mémoire en participant aux différentes cérémonies commémoratives de l'année.

Pour 2025, nous avons de nombreux projets qui nous motivent :

• Nous aimerions installer de nouveaux jeux à Mane Bogad pour faire bouger les enfants et les jeunes.

• Organiser une visite à l'Élysée. Ce serait une expérience incroyable pour mieux comprendre comment fonctionne notre pays.

• Créer des animations festives pour rassembler les habitants de tous âges et renforcer le lien entre les Ploemelois.

• Réaliser une action au bénéfice d'une association

• Mener une opération de nettoyage de la nature, et pleins d'autres choses encore.

Ces idées ne sont qu'un début. Vos encouragements et votre participation sont importants pour nous. Nous vous donnerons donc rendez-vous très bientôt !

Bonne année à tous !

J'espère que je n'ai pas été trop long... bien que je sache pertinemment que les discours, c'est toujours trop long !

Je vous invite désormais à participer au vin d'honneur et au buffet, en remerciant à la fois celles et ceux qui les ont concoctés, ainsi que les Élus et agents communaux qui vont avoir le plaisir de vous servir.

Merci de votre attention ! Très belle année 2025 et la meilleure santé possible à toutes et à tous !

Jean-Luc Le Tallec
Maire de Ploemel

Extraits des séances du Conseil Municipal

Finances · Urbanisme · Enfance-Jeunesse · Ressources humaines · Patrimoine
Intercommunalité · Affaires générales



temporaires de changement d'usage des locaux d'habitation en meublés touristiques de courte durée

Instaure le dispositif d'autorisation préalable de changement d'usage des locaux destinés à l'habitation. Approuve le règlement de la commune fixant les conditions de délivrance des autorisations. Approuve une entrée en vigueur du règlement à compter du 1^{er} juin 2025.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

1 abstention : Pascal Rosnarho

Convention de partenariat relative à la participation de la Commune de Ploemel au festival Méliscènes

Autorise le Maire à signer la convention pour une durée de 4 ans. Le coût forfaitaire annuel pour la commune s'élève à 1000€.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

19.09

CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 SEPTEMBRE 2024

INTERCOMMUNALITÉ

Avenant n°1 à la convention de création d'un service commun de mise en réseau des médiathèques Terre Atlantique

Autorise le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de création d'un service commun de mise en réseau des médiathèques Terre Atlantique visant à proroger pour une durée d'un an et demi, à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 30 juin 2025.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Convention de renouvellement de la navette documentaire du réseau des Médiathèques Terre Atlantique

Autorise le Maire à signer la convention de renouvellement de la navette documentaire pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2026.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Encadrement des meublés de tourisme : règlement municipal fixant les conditions de délivrance des autorisations

AFFAIRES GÉNÉRALES

Convention de mise à disposition de locaux aux associations

Autorise le Maire à signer les conventions.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

FINANCES

Subventions à des associations ploeme-loises

Subventions exceptionnelles de 400€ pour les associations nouvellement créées sur la commune :

- Badminton Ploemel, président Cédric Le Gosles.
- Wanomichi Aiki Breiz, président Grégory Marseu.
- Subvention exceptionnelle de 400€ à l'association « Les Toqués du jeu » pour l'acquisition de nouveaux jeux.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

TRAVAUX

Convention portant mise à disposition d'un terrain pour un poste de transformation de courant électrique

Dans le cadre des travaux de raccordement du complexe sports et loisirs et du restaurant municipal, il est nécessaire d'installer un poste de transformation de courant

électrique pour alimenter ces futurs équipements et délester le transformateur existant rue des écoles.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

17.10

CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 OCTOBRE 2024

AFFAIRES GÉNÉRALES

Cimetière - Proposition d'inscription de 3 sépultures au patrimoine communal

La commune a le pouvoir de maintenir en lieu et place des sépultures en raison de devoir de souvenir et de mémoire de certaines personnes qui ont œuvré pour le bien de la commune. Il est proposé d'inscrire dans le patrimoine communal les sépultures de : Martin Kercret, Julien Le Cam et Jean-Marie Le Franc.
→ *Délibération décidée à la majorité des voix que les sépultures référencées ci-dessus ne seront pas inscrites au patrimoine communal de la commune*
→ 12 voix « Contre », 3 abstentions et 7 voix « Pour »

ENFANCE ET JEUNESSE

Tarification 2024 - Correction d'une erreur matérielle

Tarif concerné	Tarif voté le 20/06/2024	Tarif corrigé et appliqué depuis le 01/09/2024
	Erreur matérielle	
Repas Q5 restaurant scolaire	4,52 €	4,31 €
Repas hors commune ALSH	6,97 €	4,87 €

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

TRAVAUX

Autorisation au Maire à signer la convention de financement et de travaux pour l'éclairage du cheminement piéton du complexe sports et loisirs et du restaurant municipal

Il est prévu la création d'un cheminement piéton et d'un parvis devant le complexe. Aussi, il est prévu la pose de 4 mâts/luminaires et de 6 bornes.

	HT	TVA	TTC
Montant prévisionnel des travaux (A)	29 450€	5 890 €	35 340 €
Montant			
Montant plafonné de l'opération (B)	29 450 €		
Participation de Morbihan Énergies (C = 30% de B)	8 835 €		

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

21.11

CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 NOVEMBRE 2024

INTERCOMMUNALITÉ

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et l'assainissement 2023

→ *Le conseil prend acte et ne formule pas d'observations*



Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics des déchets ménagers et assimilés

→ *Le conseil prend acte et ne formule pas d'observations*



Rapport annuel d'activités 2023 de la SPL Auray Carnac Quiberon Tourisme

→ *Le conseil prend acte et ne formule pas d'observations*

Autorisation au Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes avec AQTA pour l'attribution et la réalisation conjointe de prestations d'exploitation maintenance d'installations de chauffage, ventilation, climatisation

Afin de bénéficier d'une prestation de qualité, une homogénéité des pratiques et obtenir une optimisation du coût des prestations, AQTA et les communes partenaires souhaitent attribuer et réaliser conjointement les prestations précédemment précisées. Pour ce faire, il est proposé de constituer entre AQTA et les communes, un groupement de commandes en vue de désigner un ou plusieurs titulaires de marché commun, pour la réalisation de l'ensemble des prestations.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

RESSOURCES HUMAINES

Recrutement d'agents recenseurs pour le recensement de la population 2025

La commune procèdera, du 16 janvier au 15 février, à l'enquête de recensement de la population. La commune a été découpée en 10 districts et 7 agents recenseurs ont été recrutés pour la période.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

ENFANCE-JEUNESSE

Signature d'une convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré

Jusqu'à aujourd'hui, la commune procédait à l'embauche des salariés en charge des enfants en situation de handicap pendant la pause méridienne. ... suite →

La législation a évolué favorablement pour les communes car ce sujet était régulièrement évoqué par les parties prenantes. Dorénavant, la Région académique prend en charge du contrat de travail des AESH.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

FINANCES

Budget 2025 : autorisation d'engager, de li-
quider les dépenses d'investissement 2025

AFFECTATION ET MONTANT DES CRÉDITS POUVANT ÊTRE ENGAGÉS ET MANDATÉS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIFS 2025		
Chapitre libellé en nature	BP 2024 hors RAR	Montant autorisé avant le vote du BP 2025 (1/4 BP 2024)
20 Immobilisations incorporelles	31 133 €	7 783 €
21 Immobilisations corporelles	276 746 €	69 187€
23 Immobilisations en cours	3 784 352 €	946 088 €
Total dépenses d'investissement	4 092 232 €	1 023 058 €

Autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2025 avant le vote du bud-
get 2025 dans la limite des crédits et représentant 25%
maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice
2024 non compris les crédits afférents au remboursement
de la dette.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Demande d'admission en non-valeur

Dès lors qu'une créance paraît irrécouvrable (insolvabilité
du débiteur, décès du débiteur, refus de la collectivité
d'autoriser des poursuites, échec du recouvrement ami-
able...), le comptable public peut demander à la collecti-
vité émettrice son admission en non-valeur. L'admission
en non-valeur ne fait pas obstacle à un recouvrement
ultérieur.

Exercice	N° pièce	Date	Objet du titre	Restes à recouvrer
2019	204	17/05	Restaurant scolaire Ste Marie	21,00 €
2020	431	18/09	ALSH	0,72€
2020	597	31/12	ALSH	0,80€
2020	95	06/03	Prise en charge chien en divagation	155,00€
2021	51	16/02	Restaurant scolaire Groez Ven	17,20€
2021	986	10/12	ALSH	6,18€
2023	1494	21/07	Restaurant scolaire Ste Marie	146,20€
Total				347,10 €

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Tarifs communaux 2025

Affichés à l'accueil de la mairie.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

URBANISME

Dénomination de voies

La dénomination des voies communales et privées ou-
vertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil
municipal dont la délibération est exécutoire par elle-
même. Ces mesures visent à améliorer l'accessibilité, la
réponse en cas d'urgence et la facilitation des services en
ligne pour les citoyens : fourniture de services publics, tel
que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres
services commerciaux comme la délivrance du courrier et
des livraisons. Aussi et compte tenu de la création du fu-
tur Complexe sport et loisirs, il convient de l'identifier et le
référer (adressage). Les usagers seront nombreux et il
est important de faciliter son accessibilité et de les diriger
vers un lieu de stationnement. Sa proximité avec le par-
king du Groez Ven amène à proposer l'adresse suivante :
« Place du Groez Ven » La salle polyvalente étant accolée
au complexe, il est proposé dans le même temps de créer
la même adresse. (l'école a son adresse principale rue des
Écoles). Ainsi, l'usager, en rentrant sa destination sur GPS
sera amené directement sur le lieu de stationnement. La
numérotation proposée est la suivante :

- salle polyvalente : 1 Place du Groez Ven ;
 - complexe sports et loisirs : 1 bis Place du Groez Ven.
- Monsieur le Maire propose également de modifier l'adresse
du bien communal aujourd'hui référencé « rue du Lenno »
(l'ancien cabinet médical du Dr Jaouen) au profit de
l'adresse « 41 rue du Braden » pour les raisons suivantes :
- le terrain en question est dans le prolongement de la rue
du Braden, et nous amènerait au numéro 41;
 - une confusion peut être relevée avec le lieu-dit du Lenno,
de l'autre côté de la voie ferrée.
- *Délibération adoptée à l'unanimité*

INTERCOMMUNALITÉ



Rapport d'activités 2023 de Mor-
bihan Énergie
→ *Le conseil prend acte et ne formule pas
d'observations*



CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DÉCEMBRE 2024



FINANCES

Versement d'un don financier exceptionnel
en soutien à la population de Mayotte

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels
que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle en-
gendre, la commune de Ploemel tient à apporter son sou-
tien et sa solidarité à la population de Mayotte. Le conseil

municipal approuve ce soutien et verse un don de 3000 € à la protection civile.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

URBANISME

ZAC de la Gare - Présentation du compte rendu annuel à la collectivité (CRAC) 2023

L'aménageur doit présenter le dossier CRAC qui présente l'état d'avancement de l'opération et l'état financier au 31 décembre 2023 ainsi que les perspectives à venir.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

INTERCOMMUNALITÉ

Avis sur le projet de Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDID)

Le PPGDID est le deuxième volet de la politique intercommunale d'attribution. Il vise l'amélioration du parcours du demandeur de logement social en garantissant l'accueil, le droit à l'information et un traitement équitable dans les attributions.
→ *Émet un avis favorable sur le PPGDID 2025-2031, tel que présenté, sous réserve que la décision finale d'attribution en matière de relogement d'urgence reste une compétence communale*

AFFAIRES GÉNÉRALES

Règlement d'utilisation des salles communales

Les salles communales, dans le cadre de la gestion du domaine communal, peuvent être mises à la disposition des associations ploemeloises, ou de partenaires institutionnels aux activités d'intérêt général, qui en feraient la demande pour l'exercice d'activités récréatives, éducatives, culturelles, sportives et plus généralement de loisirs ainsi que pour la tenue de réunions et de conférences. L'utilisation reste prioritaire pour les besoins des services communaux ou les activités municipales d'intérêt général. Les modalités d'utilisation de ces équipements doivent être définies afin que les mises à dispositions se déroulent dans des conditions optimales. Aussi, il est proposé au conseil municipal un règlement d'utilisation des salles comprenant une première partie avec des dispositions générales, et une seconde partie avec des conditions particulières par salle.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

FINANCES

Admission en non-valeur

Dès lors qu'une créance paraît irrécouvrable (insolvabilité du débiteur, décès du débiteur, refus de la collectivité d'autoriser des poursuites, échec du recouvrement amiable...), le comptable public peut demander à la collectivité émettrice son admission en non-valeur. L'admission en non-valeur ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur. Monsieur le Trésorier demande au Conseil

Municipal d'admettre en non-valeur la somme de 86 € correspondant à une aide au logement de 2021 non perçue suite au décès du bénéficiaire.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Avenant relatif au loyer du 1^{er} trimestre 2025 de la maison d'assistants maternels

Par délibération du 20 juin 2024 N° 2024-38, le conseil municipal a décidé de fixer à 800 € ttc le loyer mensuel, hors charges, qui sera révisé automatiquement chaque année. Par arrêté municipal du 6 décembre 2024 N°2024-143, le Maire a déclaré que la MAM pouvait ouvrir les locaux au public. L'équipe d'assistantes maternelles a formulé une demande auprès de la mairie pour bénéficier d'une réduction du loyer pour les aider au démarrage de l'activité et dans l'attente de recevoir les aides départementales et de la CAF. Aussi, il est proposé la rédaction d'un avenant au bail prévoyant un loyer de 600 € TTC, hors charges, pour le 1^{er} trimestre 2025, ceci à titre exceptionnel.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Décision modificative n°2 - Intégration des frais d'études

Les frais d'étude qui ont fait l'objet de travaux et inscrits au 2031 doivent être intégrés au patrimoine de la commune une fois les travaux réalisés. Ce traitement comptable permet de récupérer de la TVA. Ces opérations sont des opérations d'ordre budgétaire et il convient d'abonder les crédits qui n'ont pas d'incidence sur le budget.

Section	Chapitre - article	BP 2024 + DM1	DM2	BP 2024 + DM1 + DM2
Dépenses d'investissement	041-2313	+ 6 543 €	+ 4750 €	+ 11 293 €
Recettes d'investissement	041-2031	+ 6543 €	+ 4750 €	+ 11 293 €

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Annulation des modalités de répartition des produits des concessions au cimetière

Depuis mai 2023, suite à une erreur matérielle, les produits des concessions funéraires sont répartis à raison de 2/3 sur le budget de la commune et 1/3 sur le budget du CCAS. Or il s'avère que cette répartition n'a pas été réalisée sur les exercices 2019 à 2022 inclus. Aucune trace n'a été trouvée de délibération instaurant ou suspendant la répartition. D'ailleurs, la trésorerie a confirmé que la loi n° 96-142 du 21 février 1996 avait abrogé explicitement la disposition prévoyant la répartition du produit des concessions funéraires à hauteur d'un tiers au bénéfice du centre communal d'action sociale. Elle sollicite toutefois une délibération actant l'annulation des modalités de répartition des produits des concessions au cimetière, la pratique ayant été mise en œuvre sur la Commune. La commission finances du 2 décembre a émis un avis favorable à cette annulation de répartition. Pour mémoire, et à titre indicatif, les tarifs des concessions funéraires sont d'ailleurs votés par le Conseil Municipal et non par le conseil d'administration du CCAS.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

L'agence postale communale

BIEN PLUS QU'UN SIMPLE GUICHET !



1

Sandrine,
vous accueille du lundi
après-midi au samedi midi :

Le lundi de 14h30 à 17h00
du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30
et de 14h30 à 17h00
Le samedi de 9h00 à 12h00

Où se trouve-t-elle ?

Place de la mairie, en centre bourg, à côté des
commerces de proximité et de la mairie

Quels services y trouve-t-on ?

- Le retrait des instances, courrier et colis ;
- Le dépôt des envois postaux, recommandés compris ;
- L'achat de timbres, enveloppes « Prêt à Poster », emballages...
- L'affranchissement et expédition de lettres, colis et recommandés
- Les services de proximité : garde ou réexpédition du courrier ;
- Le retrait et le dépôt d'espèces sur compte courant postal ou compte épargne du titulaire dans la limite de 500 € par période de 7 jours glissants ;
- Le dépôt de chèques ;
- Les services de téléphonie La Poste Mobile.

Bref, beaucoup de missions que Sandrine assure au quotidien pour votre service. Il s'agit bien sûr d'accueillir la clientèle mais cela va plus loin car il faut tenir une régie et assurer les services bancaires, gérer les fonds et les stocks des produits de l'Agence Postale, assurer la comptabilité...

2

C'EST QUOI
UNE AGENCE POSTALE ?
C'EST LA POSTE ?

OUI ET NON !

L'agence postale communale est avant tout un service municipal de proximité qui a pour objectif d'informer et d'orienter les usagers. Sa vocation est le maintien d'un service postal au sein de la Commune.

QUAND LA POSTE PASSE LA MAIN : UNE TRANSITION HISTORIQUE POUR LA COMMUNE



3

Le 4 septembre 2002, le conseil municipal a autorisé le Maire à signer la convention avec La Poste. C'est à cette date que le service dirigé par La Poste a été transféré à la Commune. L'agent en poste a été recrutée au sein de la Commune du fait de ce transfert.

4

L'INFLATION TOUCHE LES PRODUITS POSTAUX

LE SAVIEZ-VOUS ?

29€

En 2024, le budget d'un ménage en produits postaux représentait 29 € par an en moyenne, soit 0.1 % de son budget annuel. En 2015, la dépense des ménages en produits postaux était de l'ordre de 48 €.

1,29 € 2024

1,39 €
2025

Le tarif de la
Lettre verte

5,36 € 2024

5,74 €
2025

Le tarif (20g)
Lettre recommandée

+5,2%

Les tarifs des Colissimo envoyés par les particuliers, augmente en moyenne de 5,2 % toutes destinations confondues (France et international).

2,99 € 2024

3,15 €
2025

La lettre
Service Plus

5

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC) C'EST AUSSI ÇA !

La Box Paris
2024

Du fait de sa forte activité sur le secteur, l'Agence Postale de Ploemel a fait partie des 170 Agences Postales Communales (sur 6900 A.P.C. en France) à avoir été sélectionnée pour être habilitée à vendre les produits (stylos, peluches, mugs, porte-clés, produits postaux) des Jeux Paris 2024, du mois de mai au mois de septembre 2024.

Comme « Supporteur Officiel » de l'événement, au-delà de l'émission du timbre officiel de Paris 2024, la Poste a souhaité partager les valeurs du sport et participer au rayonnement de Paris 2024 sur tout le territoire.

L'ouverture du
secrétariat du
Père Noël

Fort d'une équipe d'une plusieurs dizaines de lutins postiers mobilisés pour faire parvenir les lettres au vrai Père Noël, il a ouvert ses portes de mi-novembre jusqu'au 20 décembre 2024 à Libourne, en Gironde. Des milliers d'enfants ont ainsi ensuite eu la joie de recevoir une réponse personnalisée du Père Noël.



L'opération
pièces
jaunes
2025

Des tirelires sont mises à disposition à l'Agence Postale de Ploemel dès janvier et pourront être rapportées à l'Agence Postale jusqu'à début février 2025.



Recensement de la population

Janvier et février 2025



↑ De g. à d. bas : Isabelle Journiac – Aline Le Formal – Isabelle David
De g. à d. haut : Annick Delannoy – Nadia Goldadler – Éric Nicolle. Absente : Julie Martre.

Cette année, Ploemel réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document le 30 janvier ?
Contactez la commune : 02 97 56 84 25 ou mairie@ploemel.fr.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc. Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les **besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

État civil

Du 24 juin au 31 décembre 2024

Naissances*

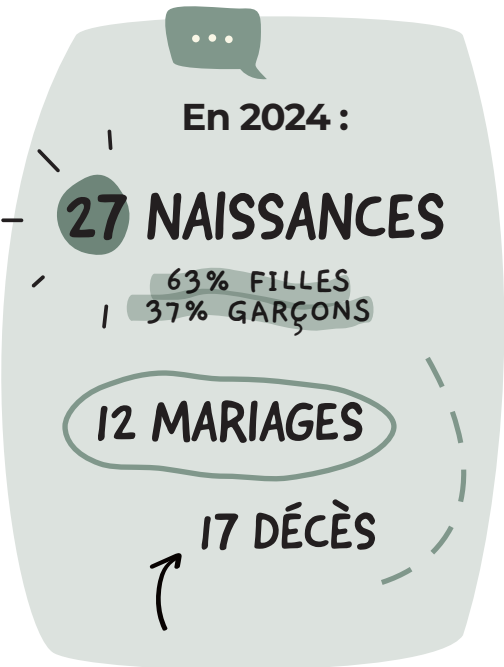
Marceau DANO, né le 24 juin à Vannes
Thumette PRÉVOT SAINT-GERMAIN, née le 24 juin à Vannes
Aylin TANGUY, née le 12 juillet à Lorient
Alix LE BRUN, née le 17 juillet à Vannes
Léa LE DOUARIN, née le 24 août à Vannes
Noa COLRAT, né le 20 septembre à Vannes
Adèle FRAVAL, née le 2 novembre à Vannes
Enora PAGÈS LE DIOT, née le 28 novembre à Vannes
Rosemarie FEREC, née le 24 décembre à Ploërmel

Mariages

Sébastien LE BOULAIRE & Maritza GARCIA DUQUE, le 18 juillet
Mathias TAMARIN & Aurélia DAGUIN, le 24 août
Guillaume PRADIC & Lucie MORVANT, le 30 août
Xavier ROUILLÉ & Patricia GUILLEMOTO, le 7 septembre

Décès

Michèle LE PENNEC, le 26 juin à Vannes
Claudette GRILLON, le 23 juillet à Vannes
Liliane LARCHEVÊQUE, le 2 août à Auray
Alice LE BIABAT, le 3 octobre à Auray
Hossein HANAFLI, le 13 novembre à Malestroit
Jacques STOCKMAN, le 18 novembre à Vannes
Jacqueline LE BIHAN, le 19 novembre à Vannes
Loïc KERVADEC, le 26 décembre à Ploemel



* N'apparaissent ici que les noms des enfants dont les parents ont autorisé la publication de leur naissance.

Honneur et reconnaissance : un parcours agricole exceptionnel

*Quand le mérite rencontre la passion :
retour sur le parcours remarquable de
Jean Le Boulaire, désormais officier
du mérite agricole*



Mesdames et Messieurs,

Je suis personnellement très heureux de vous accueillir toutes et tous ici, dans cette mairie de Ploemel, en l'honneur de l'un de nos administrés émérites, en la personne de Vincent Le Boulaire, plus communément dénommé Jean. C'est au printemps 2023, à la demande de Philippe Le Ray, que nous avons accepté, avec beaucoup de plaisir, de participer à la constitution d'un dossier relatif à la promotion de Jean au grade d'Officier dans l'ordre national du Mérite agricole. Je vais donc tout simplement vous lire le texte que j'avais élaboré l'année dernière et qui a accompagné le dossier de candidature.

En tant que maire de Ploemel, je peux dire que Jean est une figure emblématique du paysage ploemelois. C'est un fervent défenseur de l'agriculture, au sens noble du terme, et surtout de celles et de ceux qui la « vivent » au quotidien, soit directement sur leurs propres exploitations fermières, soit indirectement dans les coopératives/groupements/usines ou dans les relais de distribution... Depuis que je le connais, Jean a toujours évolué dans le monde paysan. Curieux de nature et très ouvert, il a su écouter, se former et assimiler... Il a ainsi bâti sa carrière professionnelle à la CECAB en occupant des postes de plus en plus en responsabilité, qui l'ont considérablement enrichi pour se forger une culture approfondie de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-alimentaire.

Grâce aux compétences acquises, à ses fortes convictions et à la passion qui l'anime, mais aussi grâce à sa grande capacité de travail, à ses qualités humaines et à ses conseils avisés, il a beaucoup apporté à l'économie agricole et rurale, ainsi qu'aux femmes et aux hommes qui la font et la développent de manière équilibrée et maîtrisée. Par son esprit rationnel, son sens du discernement et sa perspicacité, il a vu la plupart des activités du secteur primaire se transformer au fil des années et il a su s'adapter à toutes les mutations de ce secteur, en accompagnant, en cas de besoin, ses pairs. Une

autre chose lui tient particulièrement à cœur : c'est de promouvoir régulièrement les produits de la terre et de la mer, ainsi que les derniers équipements agricoles, plus fonctionnels, destinés à faciliter le travail des exploitants et des salariés. La fête de l'agriculture et de l'ostréiculture, organisée chaque année à la mi-août, en est l'exemple parfait. Son action militante, au sein du comice agricole des 5 communes du canton de Belz tout d'abord, puis des 12 communes du canton de Quiberon, est en tous points exemplaire.

Parallèlement à cela, avec son sens inné de l'intérêt collectif, il a voulu, dans les années 1970/1980, s'engager au service du bien public et a été élu conseiller municipal pendant 12 ans. À ce poste-là également, il n'a pas ménagé ses efforts pour défendre les dossiers structurants du territoire, optimiser les activités agricoles sous toutes ses formes et venir en aide aux citoyens demandeurs de nos villages. Le réseau professionnel, social et solidaire qu'il s'est constitué (coopératives-CUMA, GAEC, chambre d'agriculture, MSA, syndicats agricoles et magasins dédiés...), ainsi que sa popularité et sa notoriété grandissante, ont été fort utiles pour contribuer efficacement à l'essor de la commune et pour œuvrer en permanence en faveur de l'intérêt général. Une petite anecdote, Mesdames et Messieurs, qui illustre bien le personnage : à plus de 84 ans aujourd'hui, très prolixe sur les problématiques qu'il affectionne, il prodigue toujours aide et conseils ciblés aux personnes qui le sollicitent et à, titre personnel, il cultive un immense potager et des arbres fruitiers dont il fait bénéficier tout son entourage... D'un naturel généreux et serviable, il apprécie beaucoup le contact humain et la relation à l'autre. Nouer des liens, rencontrer des gens et communiquer font partie intégrante de son « ADN » et lui permettent de se sentir utile et de rester entreprenant et actif au service des habitants de nos campagnes.

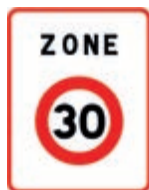
Face à l'argumentaire développé ci-dessus, c'est donc tout naturellement que j'ai accepté de participer à la demande de cette distinction dans l'Ordre national du mérite agricole, afin qu'elle vienne récompenser un homme à la fois talentueux et bienveillant, toujours à la manœuvre pour :

- d'une part, défendre la ruralité et l'agriculture ;
- et d'autre part, transmettre, par le biais des fêtes et des traditions locales, l'héritage qu'il s'est lui-même construit et qu'il veut voir prospérer, avec toute la simplicité et l'humilité qui le caractérisent.

C'est chose faite aujourd'hui ! Et c'est un grand honneur, pour l'ensemble des ploemeloises et des ploemelois et aussi pour toute la communauté agricole et rurale, que Jean Le Boulaire, grand serviteur de la cause agricole, reçoive, des mains du responsable de l'AMOMA du Morbihan (Association des membres de l'ordre du mérite agricole), cette haute distinction, amplement méritée.»

Circulation et civisme

Déplacements, stationnement, propreté : tous les conseils essentiels pour bien vivre ensemble dans notre commune et respecter les règles du quotidien



Mise en place de priorités à droite sur la commune

La commune a décidé la mise en place de priorités à droite sur certains secteurs de la commune, dans un souci de sécurisation de l'espace public et de diminution de la vitesse. En effet, cela appelle à être plus vigilant à chaque intersection. Pour rappel, le code de la route précise : En zone 30, c'est la priorité à droite qui est la règle sauf panneau contraire. À Ploemel, la « zone 30 » comprend les voies suivantes : Rue Joseph Le Pevedic, rue Er Plijadur, rue de la Gare, rue des Potiers, allée Abbé Collet, rue des écoles, rue de Kerivallan, rue du Presbytère, rue du Groez-Ven et impasse du Groez-Ven.



C'est quoi la différence entre une zone 30 et une rue limitée à 30 km/heure ?

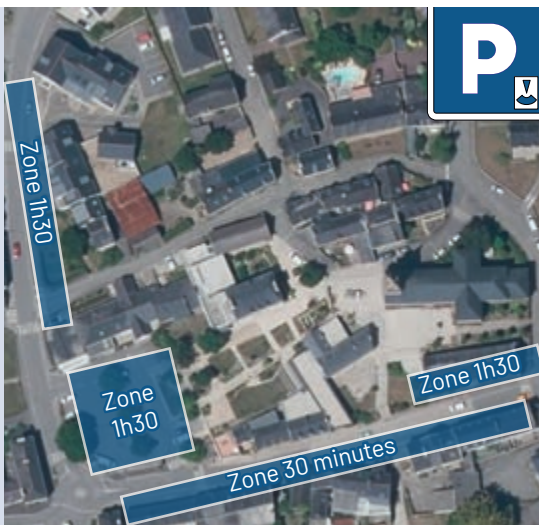
Dans une rue limitée à 30 km/h, la priorité à droite n'est pas systématique, alors que c'est la règle en « zone 30 ». Le code de la route s'applique à TOUS, pas seulement aux conducteurs automobiles ou aux motards : les cyclistes ne sont pas autorisés à circuler en sens interdit y compris en zone 30.

Où se stationner?

Zone bleue dans le bourg

Zone bleue dans le bourg : la limite de temps, c'est 1h30
les arrêt-minutes devant les commerces : c'est 30 minutes

À Ploemel, depuis 2019 une zone bleue a été mise en place dans le centre-bourg. Elle concerne la place de la mairie, rue de la Gare et rue Joseph Le Pevedic (3 places au pied de la Chapelle). (cf. arrêté municipal n°PM-2019-025 du 21/02/2019). Les arrêts-minutes concernent toutes les places devant les commerces de la rue Joseph Le Pevedic. (cf. arrêté municipal n°PM-2019-035 du 06/03/2019)



Autres parkings (hors zone bleue)

Rue du Commandant Guillo
Place du Groez Ven (Le parking de l'école Groez-Ven)
Rue de la Gare
Rue du Groez-Ven

Vivre ensemble



La collecte des déchets ménagers

Pour le bien vivre ensemble, nous vous rappelons que vos poubelles ne doivent pas rester sur la voie publique. La voirie, et plus particulièrement les trottoirs sont un espace de sécurité pour l'usager. Il n'est pas acceptable d'encombrer l'espace public de la sorte. De plus, il s'agit aussi d'un sujet de salubrité publique. Il vous appartient de les sortir au plus tôt la veille de la collecte et de les rentrer le jour de la collecte.

Vivre ensemble c'est se respecter les uns les autres. Malheureusement, nous constatons quelques débordements que l'on a qualifié « Les inadmissibles ». Comme par exemple, des mails injurieux envers les services, des attitudes et appels agressifs et non-respectueux. Sans oublier, les incivilités qui polluent notre environnement avec des dépôts sauvages.

Ploemel 2030 : les travaux se terminent !



Claude Géronimi
2^{ème} adjoint aux finances
et à "Ploemel 2030"

Démarrés en juillet 2022 les travaux se terminent enfin. Le Complexe Sports et Loisirs sera opérationnel au premier trimestre 2025, à une date qui reste encore incertaine car certains détails techniques doivent encore être résolus. Le Restaurant Municipal sera ouvert en mai 2025. La Maison des Assistantes Maternelles (MAM) est maintenant opérationnelle et accueille les enfants depuis janvier. Ces travaux concluent la phase 4 de notre projet Ploemel 2030. Nous avons dès à présent lancé la réflexion pour la dernière phase du projet, la phase 5, qui va concerner l'école publique et les espaces enfance et jeunesse, et qui seront, nous l'espérons, dans le programme de la future mandature.



↑ Novembre 2024



Complexe sports et loisirs

Architecte : Gaëlle Le Port du cabinet d'architecture Entre-Sols

Les travaux ont pris du retard. Des entrées d'eau au rez de chaussée ont nécessité l'intervention de plusieurs spécialistes pour comprendre et résoudre le problème. De plus nous avons subi un vol de câble électrique avec détérioration de travaux déjà réalisés au premier étage et une défaillance d'entreprise qui ont ralenti les travaux. Ces problèmes ont été résolus à l'exception des entrées d'eau qui existent toujours et que nous nous efforçons de régler au plus vite. C'est pourquoi nous envisageons une fin de travaux au premier trimestre 2025 mais sans pouvoir donner à ce jour une date précise.

Restaurant municipal

Architecte : Gaëlle Le Port du cabinet d'architecture Entre-Sols

Les travaux avancent bien sans problème particulier. La fin des travaux est toujours prévue au premier trimestre 2025. L'installation de la cuisine avec récupération de quelques éléments dans les deux cuisines existantes (école publique et privée) sera réalisée pendant les vacances de printemps pour une ouverture aux élèves au 3^{ème} trimestre scolaire en mai 2025.



Maison des assistantes maternelles (MAM)

Architecte : Adèle Lemoine de Jardel Architecture

Les travaux se poursuivent à un bon rythme, mais nous avons subi quelques retards. La mise à disposition du bâtiment aux assistantes maternelles a été maintenue en décembre et la PMI (Protection Maternelle et Infantile) a inspecté les lieux pour délivrer l'autorisation d'ouverture. Les quatre assistantes maternelles regroupées dans l'association « Les petits menhirs » préparent dès à présent leur entrée dans les lieux pour une ouverture le 6 janvier 2025.

Permis de construire

L'affichage réglementaire



Christian Bouilly
4^{ème} adjoint aux travaux
et à l'urbanisme

Vous venez d'obtenir un permis de construire, un permis d'aménager, un permis de démolir ou une décision de non opposition à une déclaration préalable de travaux ? Vous devez afficher cette autorisation sur votre terrain. Voici quelques informations utiles.

1 Pourquoi devez-vous afficher votre autorisation d'urbanisme ?

Pour que tous vos voisins en soient informés. À partir du 1^{er} jour d'affichage, et durant les 2 mois qui suivent, ils peuvent contester l'autorisation d'urbanisme qui vous a été accordée. Passé ce délai, ils ne pourront plus déposer de recours. Par contre si vous n'affichez pas votre autorisation d'urbanisme, les tiers pourront contester l'autorisation durant 6 mois à partir de l'achèvement des travaux.

2 Quand doit-on afficher une autorisation d'urbanisme ? Pour quelle durée ?

L'autorisation doit donc être affichée sur votre terrain, au plus tôt, dès la notification de décision ; elle doit être maintenue en place pendant toute la durée du chantier. Les travaux ne peuvent démarrer que lorsque l'autorisation devient exécutoire. La date à prendre en compte est la date à laquelle est accomplie la dernière des deux formalités suivantes : notification au demandeur, puis transmission au préfet.

4 Comment établir la preuve de l'affichage ?

En cas de contestation, c'est à vous de prouver que vous avez bien rempli les formalités d'affichage. Pour ce faire, vous devez établir les 3 points suivants :

- Date du début de l'affichage
- Continuité de l'affichage pendant toute la durée des travaux
- Lisibilité et visibilité du panneau

La preuve de cet affichage peut être établie par tous moyens (photos datées, témoignages d'un tiers indépendant et impartial...).

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° de permis 1

Date du 2

Bénéficiaire(s) 3

Nature des travaux 4

Surface de plancher 5

Hauteur maximale 6

Surface de démolition 7

Superficie du terrain 8

Nom de l'architecte 9

Date d'affichage permis en Mairie 10

Le dossier peut être consulté à la Mairie de 11

Droit de recours

12

Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une notification de recours continuée de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (R. 600-2 du code de l'urbanisme).

*Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art. R. 600-1 du code de l'urbanisme).

Que doit mentionner cet affichage ?

Sur un panneau rectangulaire d'au moins 80 centimètres de longueur et de largeur :

1 et 2 : la date et le numéro du permis,

3 : votre nom,

4 : nature des travaux

5 à 8 : s'il y a lieu la superficie du terrain, la superficie du plancher autorisée ainsi que la hauteur de la construction par rapport au sol naturel.

9 : nom de l'architecte

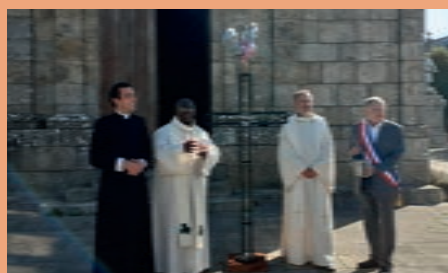
10 et 11 : Il doit également indiquer l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté.

12 : Les modalités de recours en cas de recours administratif ou de recours contentieux d'un tiers. Le recours devra être notifié sous peine d'irrecevabilité à l'autorité qui a délivré l'autorisation, ainsi qu'à son bénéficiaire. Le contenu doit être visible et lisible depuis la voie publique ou des espaces ouverts au public.

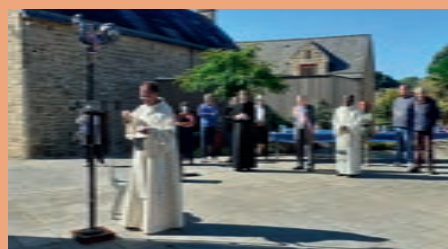
L'affichage n'est pas obligatoire pour les déclarations préalables portant sur la coupe ou un abattage d'arbres situés en dehors des secteurs urbanisés.

Les brèves des Services Techniques

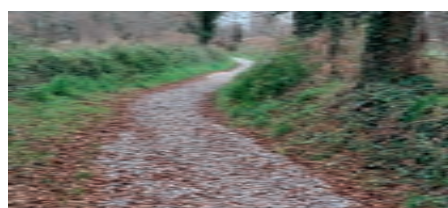
Clocher de l'église



Suite à la tempête CIARAN en novembre 2023, l'entreprise Bodet était intervenu en urgence pour déposer la croix qui menaçait de tomber, et pour récupérer un morceau d'un pinacle tombé dans la coursive. La Commune a ensuite lancé commande pour la pose d'un coq neuf en zinc et la réparation de la croix. L'entreprise Bodet est donc réintervenu le 20 septembre dernier, et, comme le veut la tradition, une bénédiction avait été organisée quelques jours avant, le 14 septembre, pour rappeler la tradition qui veut que le coq, symbole religieux, soit présenté aux habitants et reçoive une bénédiction afin de protéger les lieux, avant de reprendre sa place au sommet du clocher de l'église.



Réfection du chemin de Palivarch



↑ Chemin de Palivarch

Les services techniques ont poursuivi les travaux de remise en état du chemin creux de Palivarch sur une section de 600 ml, par un empierrement.

Vigilance orange : la tempête Caetano

Le 21 novembre, une nouvelle tempête nommée Caetano est passée dans le Morbihan, où des pointes à 167 km/heure ont été relevées à Groix. Une vigilance de niveau orange appelait les citoyens à la prudence et notamment de limiter au maximum les déplacements. D'ailleurs, sur Ploemel, les services techniques ont été mobilisés, dès lors que les conditions de sécurité l'ont permis*, pour débiter des arbres qui étaient tombés sur la chaussée et qui entravaient la circulation. Des coupures d'électricité ont également perturbé le fonctionnement habituel de certains secteurs.

* : au plus fort de la tempête, les agents ont pour consigne de ne pas s'exposer au danger pour leur sécurité, et éviter tout risque de suraccident.



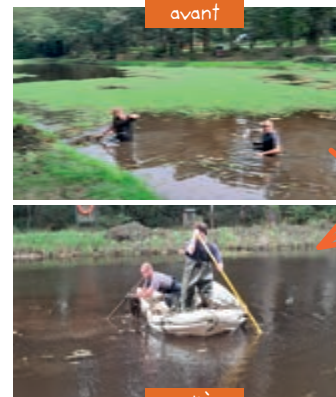
Le parc de Mané Bogad

Installation de 2 nouvelles balançoires au Parc Mané Bogad le 5 septembre par les services techniques.



MYOROPHILLE

avant



après

Installation d'un vestiaire femme au stade de Kermarquer

Il a été décidé d'implanter un bâtiment modulaire d'occasion au stade de Kermarquer, en vue d'y créer 2 vestiaires (visiteurs et locaux) pour les femmes. La ligue Bretagne de football demandait cette mise en conformité pour maintenir le classement du club en T5. Les services techniques ont réalisé à l'automne le génie civil pour les fondations et le bâtiment a été livré fin novembre. Le club ESP s'est engagé à réaliser dans un second temps l'agencement intérieur.



Une subvention a été sollicitée auprès de la ligue de Bretagne, et un avis favorable de financement a été émis dans l'attente de son montant.

Jardin Zéro Déchet

Votre guide pratique pour une nature responsable



Christophe Le Falher
6^{ème} adjoint à
l'environnement et
au développement
durable

*Transformez votre espace vert en un écosystème durable !
Découvrez comment composter, protéger la biodiversité et respecter
l'environnement grâce à des gestes simples et des conseils d'experts.
Entre obligations légales et passion verte, voici comment devenir un
jardinier éco-citoyen.*

1 Où trouver mon composteur ?

La Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique met à disposition de chaque foyer, gratuitement, sous convention, un composteur labellisé NF Environnement en plastique recyclé et recyclable d'une capacité de 345 litres. Convaincu que c'est par une connaissance des principaux gestes qu'un compostage peut bien débuter, Auray Quiberon Terre Atlantique vous propose une distribution de composteurs, accompagnée d'une formation gratuite d'une heure. La formation sera assurée par un(e) guide composteur qui vous apportera les techniques et astuces pour un bon compost et ainsi assurer un retour à la terre de qualité. Pour chaque session, le nombre de participants est limité à 60 personnes afin d'assurer les meilleures conditions d'échanges et de transmissions d'informations. **Consultez régulièrement la page Composteur sur le site : www.je-vis-ici.fr/ et l'agenda, ou inscrivez-vous sur l'application mobile Mon Village pour être informé des prochaines dates !**



Point d'apport volontaire

Nous sommes toujours en étude avec les services d'AQTA pour positionner au mieux nos futurs points d'apport volontaires sur notre commune (noir / jaune / vert / journaux / verre) afin de limiter au maximum les nuisances aux ploemelois et permettre un service aux riverains demandeurs. Dès cet été, les conteneurs à verre ont été remplacés par des conteneurs de nouvelle génération et 1 colonne aérienne réceptionnant les emballages est installée sur le parking de la gare afin de compléter les verres et les journaux. Les projets d'aménagement près du Golf, à Pont Plan-tec et à Pen er Pont n'ont toujours pas été définis.

2 EAU JARDIN ria d'Étel 2025

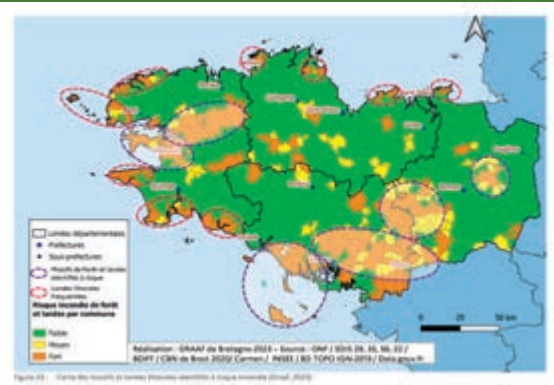
Dans la continuité, nous participerons à l'Edition 2025, EAU JARDIN ria d'Étel avec le SMRE (Syndicat mixte ria Étel). Les manifestations auront lieu du 15 au 30 mars 2025 avec comme fil conducteur : Les besoins de mon jardin. Notre objectif est de sensibiliser le public aux pratiques de jardinage durables, valoriser les déchets verts, promouvoir le compostage, le paillage, et la gestion écologique des jardins. La thématique inclut aussi les pollinisateurs et la biodiversité au jardin. 2 dates à Retenir :

- **16/03/2025 – 11h/12h30** Entrée parc de Mané Bogad. Apéro compost et campagne de sensibilisation et distribution de pièges contre les frelons asiatiques avec AQTA et la mairie
- **22/03/2025 – 11h/12h** Frelons asiatiques. Campagne de sensibilisation devant la mairie.

Sécurité et prévention

Les OLD* Zones Bâties et Grand Linéaire (le long des routes bordant nos forêts)

* Les Obligations Légales de Débroussaillage



Notre commune (depuis l'arrêté préfectoral n°AGRT2401596A du 6 février 2024) est classée en risque incendie FORT (niveau le plus élevé). Les feux majeurs de 2022 nous ont rappelé l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. À la suite de ces incendies, le gouvernement a promulgué la loi Incendie le 10 juillet 2023 introduisant les Obligations Légales de Débroussaillage (LOI n° 2023-580 du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie).

L'obligation légale de débroussaillage

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur notre territoire. Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de vos bâtiments ou autre équipement pour diminuer l'intensité d'un incendie en diminuant la quantité du combustible présent notamment aux abords des habitations et à ralentir la progression d'un incendie en créant une discontinuité dans la végétation.

Suis-je concerné par cette obligation ?
Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues.



À quoi sert de débroussailler autour d'une construction ?

- C'est la mesure préventive la plus efficace pour limiter les dommages aux habitations et à ceux qui y vivent, en matière de risque "feux de forêts". Les retours d'expérience des grands feux montrent qu'une écrasante majorité des maisons détruites par l'incendie n'était pas débroussaillées.
- Cela permet de limiter les départs de feu (l'homme est dans plus de 90% des cas à l'origine d'un départ d'incendie).
 - Les sapeurs-pompiers peuvent intervenir de manière sécurisée (pensez qu'ils mettent leur vie en danger pour sauver la nôtre).
 - L'autoprotection de votre maison est assurée. En cas d'incendie, vous pourrez ainsi y rester confinés sans vous mettre en danger en prenant votre voiture.
 - Votre cadre de vie est préservé (une forêt débroussaillée est plus belle qu'une forêt brûlée !)
 - Cela permet de préserver la forêt en limitant le développement d'un feu accidentel.



Où débroussailler ? Sur quelle surface ?

Là où l'OLD s'applique, il faut débroussailler sur une profondeur de 50 mètres autour des habitations, constructions, ou autres installations de toute nature, et cela, même si la zone à débroussailler se situe sur la propriété du voisin. Vous devez intervenir sur un terrain voisin pour respecter l'obligation légale de débroussaillage ? Vos voisins ont l'obligation de vous autoriser l'accès à leur terrain. En cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge. Là où l'OLD grand linéaire s'applique, il faut débroussailler sur une profondeur de 10 mètres le long des axes routiers et sur une profondeur de 20 mètres le long de la voie ferrée. Les OLD autour du bâti et au bord des voies ouvertes à la circulation publique s'appliquent sur les terrains situés à moins de 200 mètres des massifs boisés de plus de 4 ha. La cartographie des zones concernées par les OLD sera disponible sur les sites Géoportail ou Géoportails.



Consultez le site du département
morbihan.gouv.fr



Foire aux questions
onf.fr

Enfance jeunesse - vie scolaire

Dynamisme, créativité et engagement



Morgan Le Boulaire
3^{ème} adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse

Au cours de ce second semestre, les actions en faveurs de nos enfants et jeunes Ploemelois ont continué à s'étoffer. Art, éveil aux goûts, rencontres intercommunales ou autres actions citoyennes permettent d'offrir un cadre diversifié et stimulant pour l'épanouissement de nos jeunes citoyens.

Restauration scolaire : Un menu avec 5 composantes



Depuis la rentrée scolaire, le marché de la restauration a été reconduit avec Agora 2R. Afin de permettre aux enfants de pouvoir s'éveiller encore un peu plus aux goûts et nouvelles saveurs, la Municipalité a souhaité rajouter une composante au menu qui est désormais composé systématiquement d'une entrée, d'un plat et de son accompagnement, d'un produit laitier et d'un dessert. Cette décision s'inscrit pleinement dans la poursuite du dispositif de formation « Plaisir à la cantine ».

Spectacle de Noël : un spectacle de bulles magiques



Les yeux des enfants ont été émerveillés par le spectacle de fin d'année offert par la Municipalité grâce à Zibulle et ses bulles féériques. Jouant avec les bulles et le public, le clown Zibulle effectue des tours avec de l'eau, du savon, de la vapeur et plein d'ustensiles ménagers. Mini bulles, maxi bulles, bulles en mouvement, bulles de fumée, volontaires dans une bulle géante... Ça bullait pour tout le monde !

Les rendez-vous des parents

Des temps pour donner des outils d'accompagnement aux parents, que leurs enfants aient 6 mois, 9 ans ou 20 ans.



Quand on devient parent, c'est pour toute sa vie ! Les questionnements et défis auxquels est confronté chaque parent évoluent à mesure que l'enfant grandit, et il n'a pas toujours autour de lui les ressources pour trouver des réponses. Afin de rassembler les énergies et les actions sur cette thématique de la parentalité, AQTA et ses partenaires proposent un nouveau modèle d'accompagnement des familles : « Les rendez-vous des parents ». Les rendez-vous des parents proposent des ateliers, des temps de discussion ponctuels ou réguliers, des lieux de pause pour y faire ce que l'on veut, du temps et de l'espace pour aider à vivre mieux son rôle de parent. Une page internet dédiée sera régulièrement mise à jour avec les nouvelles propositions de rencontres, de sorties, mais aussi avec des ressources dédiées à tous les types de questions que se posent les parents.

www.auray-quiberon.fr/a-votre-service/petite-enfance/les-rendez-vous-des-parents/

Pôle enfance

Spectacle, magie et rythme

Une année sur le thème des arts

Qui dit nouvelle année, dit nouvelle thématique à l'accueil de loisirs ! Pour regrouper les différentes idées et envies des enfants, l'équipe d'animation a choisi comme thème pour l'année scolaire : « Les arts du spectacle vivant » où les enfants pourront découvrir un art différent à chaque nouvelle période, parmi le théâtre, la musique, le chant, la magie, la poésie, les marionnettes, la danse, le spectacle de rue ou encore le cirque. Cette thématique a pour objectif de :

- Permettre aux enfants de s'éveiller à la culture et d'accéder à des sorties culturelles, en allant voir des spectacles et visitant des salles de spectacles
- Permettre aux enfants de faire une représentation devant un public et les accompagner dans la gestion de leurs émotions (peur, peur des moqueries, timidité, être fier de soi...)



Des vacances de la Toussaint au rythme de la musique

Les instruments et la musique étaient à l'honneur durant les vacances d'automne. Les petits mélomanes ont pu découvrir des styles de musiques différents comme la variété française, la musique classique, le jazz, la musique latino, le reggae ou encore le disco, mais également différents instruments de musique comme le balafon, le djembé ou encore les boomwhackers, tubes multicolores qui permettent de réaliser de la percussion corporelle. Ils ont également rencontré Guillaume, guitariste du groupe de musique vannetais Third Meridian, venu nous présenter ses guitares électriques et acoustiques et nous faire une démonstration avec différentes pédales d'effet. Une journée rock très appréciée par les petits et les grands ! Mais qui dit art et musique, dit spectacles et fête. Les vacances ont donc été également l'occasion pour les enfants d'assister à deux spectacles de théâtre et de musique : au théâtre à l'Ouest d'Auray et au Zygo Comédie Club à Vannes et d'organiser une boum endiablée d'Halloween !



Une fin d'année magique

La période de novembre/décembre aura été sous le signe de l'illusion et la prestidigitation. Les enfants ont rangé leurs micros pour créer des baguettes magiques et des carnets secrets pour noter les tours de magie appris durant les différents mercredis. Tours de cartes, avec des gobelets, des cordes ou des foulards, tours de manipulation ou scientifiques, les petits musiciens se sont transformés en petits magiciens !

Pôle jeunesse

Une année de découvertes sportives, ludiques et interactives



Le plein de nouvelles activités

V enir dans des structures jeunesse, c'est l'occasion de se retrouver entre ados, de rencontrer de nouvelles personnes, de pratiquer des activités sportives mais également de tester de nouvelles activités ! L'Espace Jeunes de Ploemel a ainsi testé dernièrement de nouvelles sorties comme la piste de roller dance du Métropolis Fun Park de Lorient et son ambiance rétro des années 80, l'Experimental Park de Vannes et ses activités interactives et immersives ou encore le BattleKart à Nantes pour une session de karting en réalité augmentée ! Les jeunes ont également pu assister à la deuxième édition du Vannes Sekai Festival au Chorus de Vannes, un festival dédié aux mangas, au cosplay, à la K-pop et aux jeux vidéo.

Des projets intercommunaux

L' Espace Jeunes de Ploemel participe depuis l'année dernière au projet « 1 mois 1 sport ». Piloté par AQTA, ce projet a pour objectif de permettre à un groupe de jeunes de découvrir chaque mois un sport différent et de bénéficier d'une rencontre avec des acteurs de promotion de la santé. Les Espaces Jeunes impliqués dans ce projet organisent chaque mois 1 rencontre autour d'un sport en lien avec une association de leur commune ou du territoire AQTA. Au programme pour l'année 2024-2025 : Kin ball, kayak, randonnée, roller dance, boule bretonne, piscine nocturne, badminton et sport de raquettes, tir à l'arc... il y en aura pour tous les goûts ! Parallèlement à ce projet sportif, les animateurs des différents Espace Jeunes se réunissent régulièrement pour organiser de leur propre initiative des rencontres inter Espaces Jeunes. Ainsi, aux dernières vacances, les jeunes de Ploemel ont plaisir à se retrouver pour un tournoi de laser game, une soirée « Zombi run », jeu de poursuite et de coordination ou encore pour une soirée à la fête foraine de Vannes.



Opération Titan interco



Des jeunes acteurs de leurs vacances

A fin de répondre au mieux à leurs envies et besoins, les jeunes sont invités à participer régulièrement à la définition des programmes d'animations et à l'organisation des vacances et des séjours.

Conseil Municipal des Jeunes

Valeurs citoyennes : engagement municipal total

À nouvelle année, nouveau mandat du Conseil Municipal des Jeunes !

Une nouvelle mandature pleine de promesses

Nos jeunes ploemelois, fraîchement élus par leurs pairs, ont pris leurs fonctions le 18 décembre dernier. Parmi les 14 élus (actuellement scolarisés en CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème}), on note le réengagement de 8 élus du mandat 2023-2024. Lors de cette première réunion de conseil, ils ont voté pour élire leur maire, Le Boulaire Lia et première adjointe Feat Manon. Les idées fusent et l'année de cette sixième mandature s'annonce donc très riche. Reste désormais à s'atteler au choix des projets qui seront menés en priorité.



Nouveau conseil municipal des jeunes :
De haut en bas et de g. à d. : Le Rouzic Katell, Lanoe Nathan, Pichot Élixa, Caillioce Romy, Le Chapelain Olivia, Martin-Catelléonie, Musnier de Pleignes Louna, Le Ray Noé, Cadio Maxence, Roy Martine (déléguee scolaires - CMJ), Le Potvin Sarah, Le Tallec Jean-Luc (Maire), Le Boulaire Lia (maire CMJ), Feat Manon (adjointe CMJ), L'Official Le Baron Juliette, Kergosien Éloïse, Le Boulaire Morgan (adjointe enfance jeunesse vie scolaire)

Confection et vente de gâteaux en faveur du Téléthon, lors de la fête de la musique ↓



Présentation projet abrisbus au conseil municipal du 21 novembre ↓



→
Gagnant 3^{ème} lot : Mr et Mme GIET

Présents pour rendre hommage à nos soldats lors de la cérémonie du 11 novembre ↓



Jury concours de Noël ↑



Un bilan du mandat 2023-2024 bien fourni

Après un premier semestre ponctué de projets et actions très variés, les élus ont poursuivi leur engagement. Une première action solidaire, pour laquelle ils ont confectionné et vendu des gâteaux lors de la fête de la musique, a permis de récolter 214,10 €. Cette somme a été reversée en faveur du Téléthon. Ils se sont ensuite penchés sur les arrêts et abris bus scolaires de la commune. Ils ont présenté leur travail aux élus adultes lors du conseil municipal du 21 novembre et les ont sollicités pour budgétiser et programmer l'entretien, la rénovation et l'éclairage des abris afin de sécuriser les scolaires. Ils ont également répondu présents pour rendre hommage à nos soldats lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Un dernier projet a permis d'ajouter une touche de féerie sur notre commune, grâce au concours de Noël des maisons, balcons et jardins décorés. Le jeune jury a récompensé 3 belles réalisations parmi les nombreux concurrents. Noms des lauréats : 1^{er} lot, Mr et Mme Carnac, 2^{ème} lot, Mr et Mme Le Rouzic et 3^{ème} lot : Mr et Mme Giet. La municipalité remercie les jeunes élus du mandat 2023-2024 pour leur engagement et leur assiduité et souhaite une belle année à la nouvelle mandature.

École publique Groez-Ven

Les maternelles au parc accrobranches

Afin de profiter du cadre magnifique de la forêt en automne, la classe maternelle monolingue et la maternelle/CP bilingue ont pu exploiter les parcours Pitchoun et Kids1 du parc Forêt Adrénaline de Ploemel. Ils se sont bien amusés sur ces belles installations, dans un cadre forestier magnifique et apaisant. Nos élèves nous ont, encore une fois, agréablement surpris par leur curiosité naturelle, leur volonté et leur persévérance, et une motricité franchement bien dégourdie. Bravo les loulous ! La classe de maternelle monolingue retournera au parc en fin d'année, quand les enfants auront grandi, afin de pouvoir tous profiter des parcours aériens.



Les maternelles en classe dehors à Mane-Bogad : Land Art

Dans le cadre de ses sorties "classe dehors", la classe de TPS PS MS est allée décorer les troncs des arbres de Mane Bogad, lors d'une activité de Land Art menée par Soline Mercier, animatrice Nature. Les élèves ont créé des petits masques en pâte naturelle (bio et entièrement dégradable) qu'ils ont fixés sur quelques troncs et décorés avec des matériaux naturels glanés sur le site (feuilles, glands....). Ils ont aussi ornementé la base des troncs, toujours en ramassant des éléments naturels. Le but était notamment de constituer une sorte de mini exposition éphémère sur place, à revenir visiter avec les parents ou en se promenant. Il a été bien expliqué que tout cela ne peut se faire qu'en respectant l'environnement : on ne casse rien, on n'abîme rien, les arbres restent intacts, tout se dégrade et la maîtresse finira de ramasser ce qui sera long à se décomposer.



Sciences et arts au parc de Mane Bogad

Avant les vacances d'automne, les élèves de CE1-CE2, CM1-CM2 et les CE1 bilingues sont allés découvrir les différentes essences d'arbres du parc de Mane Bogad. Ils ont réalisé des empreintes d'écorces et se sont initiés aux clefs d'identification. La matinée s'est terminée par une collecte de feuilles, écorces, et fruits pour réaliser un herbier, et travailler en arts plastiques.



Éducation à l'audiovisuel : « École et Cinéma »

L'école du Groez Ven adhère cette année au dispositif « école et cinéma ». Ce programme propose aux élèves, de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention au cinéma Ti Anok, à Auray et de se constituer ainsi, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les bases d'une culture cinématographique. Les élèves de Cycle 2 et 3 assisteront donc à 3 projections dans l'année, une par trimestre. Les élèves de Cycle 1 assisteront à 2 séances de courts-métrages, une sur le thème de l'espace et l'autre sur la mer.



Rencontre avec un écrivain

Les élèves de CM1-CM2 (filière monolingue) ont pu rencontrer M. Lionel Lamour, un écrivain de livres jeunesse, dont ils avaient auparavant lu « Les contes du Chaudron ». Lors de sa visite en classe, les élèves ont pu lui poser de nombreuses questions sur ses contes, sur son métier ou encore sur son parcours professionnel. Cet auteur a notamment eu la chance d'avoir été apprécié par le présentateur de l'émission « Silence, ça pousse », qui a parlé de son livre à la télévision. M. Lamour a même dédié le livre de la classe : quel honneur !



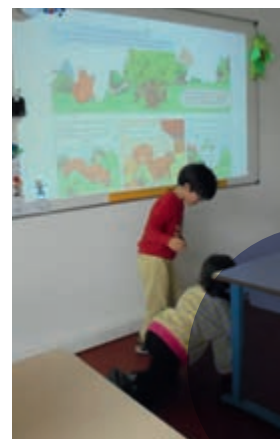
Bienvenue à bord !



Le Vendée Globe permet aux petits moussaillons des classes maternelles TPS/PS/MS monolingue et maternelle/CP bilingue de partir à la découverte de cette extraordinaire aventure humaine et sportive, et de suivre plus particulièrement certains skippers (Tanguy Le Turquais et Clarisse Crémier), par le biais de divers supports (numériques ou non). Les liens que possèdent certains élèves avec ces skippers pourraient nous permettre de les accueillir en classe afin de les rencontrer.

« L'Odyssée des arbres »...

Comment comprendre l'importance des arbres pour les sols et les impacts qu'ils ont sur le cycle de l'eau... Vaste programme auquel ont adhéré les CP monolingues et bilingues ainsi que les CE1/CE2 le 15/10 après-midi. Diaporama interactif, jeux de mimes... de beaux échanges sur la biodiversité menée par une animatrice de l'association « Water Family ».



Projets scolaires 2024

- Classe « Kayak » pour tous les CM en avril, complétée par diverses activités (Land Art + pêche à pied)
- Dans le cadre de l'Éducation au Développement durable, initiation au compostage, sensibilisation au tri des déchets avec visite du Centre de Tri (Vannes).
- Projet poterie avec une professionnelle.
- Bal breton et « école dehors » pour nos plus jeunes.
- Activité « sport d'opposition » pour toutes les classes en période 4.
- Permis piéton + permis vélo pour les CE2 + CM2.
- « Cinéma en breton » pour la filière bilingue.

Renseignements / inscriptions

Mme Lothodé, directrice de l'école

✉ ec.0560251u@ac-rennes.fr ☎ 02 97 56 83 63

Retrouvez toutes nos actions sur notre PAD :

➡ digipad.app/p/175277/e18cc315dde0b

École privée Sainte-Marie



À la rentrée

Cette nouvelle année scolaire a débuté en beauté à Ste Marie avec de nombreux projets. 204 élèves répartis sur 8 classes. Trois classes maternelles avec une cour qui leur est réservée et cinq classes primaires avec une rotation lors des récréations afin que chacun aie son espace. En conseil des élèves, l'objectif est cette année de penser l'aménagement de la nouvelle cour « des grands ». L'APEL a proposé aux élèves de financer pour 2000€ de mobilier. Les délégués sont donc repartis du premier conseil avec pour mission de récolter les idées de leurs camarades. Ces idées seront retravaillées lors de la prochaine réunion.

Le projet d'anglais

Le projet d'anglais bat maintenant son plein, même s'il continue d'évoluer. Fin septembre, les anciens CM2, maintenant au collège sont revenus avec plaisir afin de se voir remettre leur diplôme de Cambridge. Cette première expérience fut un grand succès avec 100% de réussite pour les volontaires. Le premier temps fort commun à toute l'école a eu lieu le 17 octobre : Harry Potter's Day. Une journée ludique pour les élèves, mais qui permet surtout de mettre en application les différents apprentissages menés. Cette journée prépare également les CM à leur futur voyage à Londres au printemps puisqu'ils auront la chance d'aller visiter les studios du film. Ces différents temps d'anglais, avec le dispositif Emile, permettent aux élèves de pratiquer l'anglais 2 à 3 heures par semaine tout au long de leur scolarité et de manière croissante. Cette organisation en place depuis plusieurs années, permet déjà de voir d'excellents résultats au collège.



Diplômes de Cambridge :
un 100% de réussite pour les
anciens CM2



Sport

Tout au long de la période, les cycles sportifs se sont enchaînés : Gouren en maternelle, Roller et Hand et orientation en CM, Équitation ou judo et piscine en CP-CE. Les élèves de CM sont allés participer au cross du collège et mettre ainsi un premier pas dans ce qui sera bientôt leur nouveau lieu d'études

De découverte en découverte !

Les élèves de maternelle sont sortis à l'écomusée de St Déjan faire du jus de Pomme ou bien aux fermes de St Germain pour travailler sur les plantations. En période 2, ils ont travaillé dur avec Jehanne de jeu-souffle pour préparer le concert de Noël à l'église Saint André. L'APEL nous a offert un délicieux vin chaud après cette belle soirée ! Le mois de décembre a été ponctué par les farces de lutins du Père-Noël qui sont venus faire des facéties dans l'école et il s'est achevé avec une belle action solidaire ou profit des restos du cœur.



↑ Les maternelles à la rencontre de la nature et des traditions

Favoriser l'entraide et la responsabilité entre élèves

La Coupe des maisons est repartie pour une année de plus ! Pour rappel, les élèves sont répartis en 5 maisons différentes de la GS au CM2. L'équipe éducative a choisi 5 préfets en CM2, ils seront chargés de veiller sur les membres de leur maison, coordonner, représenter. Tout au long de l'année scolaire, des défis sont mis en place permettant à chacun de gagner des points de manière collective ou individuelle. Cette organisation transversale a pour but de brasser les élèves des différents niveaux, de redistribuer les relations entre les enfants et de développer la responsabilité chez les plus grands.

Petits champions de la lecture

Si les élèves de CM participent toujours aux concours des petits champions de la lecture, ceux de CE2 ont eu l'occasion de rencontrer un auteur de littérature de jeunesse dans le cadre du festival de la lecture organisé avec la librairie Le petit monde de Zabelle.



↗ Antoine Cornic, navigateur du Vendée Globe

Rencontre avec Antoine Cornic

Les élèves de CE-CM ont également eu la chance de rencontrer Antoine Cornic navigateur du Vendée Globe qui est venu à l'école leur présenter son projet et les enjeux de la course. Nous avons suivi sa course attentivement et en avons profité pour faire de la géographie. En parlant de tour du monde, les élèves de CM1 ont envoyé leurs cahiers Globe-trotteur. Ceux-ci vont voyager toute l'année avant de revenir à l'école emplies de souvenirs et de belles découvertes. À chaque étape, le destinataire du cahier envoie une carte postale de son pays à l'école, remplit le cahier et le renvoie à une personne de son choix.



L'éducation au développement durable

L'éducation au développement durable a été au cœur de ce début d'année, dans toutes les classes, mais notamment en CE grâce à l'intervention d'AQTA concernant le tri des déchets ainsi que de la Waterfamily sur l'importance de l'eau dans le monde.

Renseignements / Inscriptions

Mme Brindeau, directrice de l'école Sainte Marie

☎ 02 97 56 83 26 - 06 31 74 57 81

✉ eco56.stema.ploemel@enseignement-catholique.bzh

Les inscriptions pour la rentrée 2025 sont ouvertes, elles seront prises par ordre d'arrivée. Vous pouvez prendre RDV pour visiter, discuter de votre enfant et des projets de l'école et tout simplement faire connaissance !

92% des 65 ans et + souhaitent rester vivre à domicile

Le CCAS joue un rôle important



Sylvie Morvant

5^{ème} adjointe aux affaires sociales, à la santé et du CCAS



Le mot de l'élue, Mme Morvant, adjointe aux affaires sociales de Ploemel :

Défendre les valeurs de solidarité et du bien vivre ensemble, favoriser le maintien à domicile, développer la socialisation, les liens intergénérationnels, faciliter les démarches en matière de santé ou d'accès au droit, c'est ce que le centre communal d'action sociale s'emploie à mettre en place chaque jour, et chacun, quelque que soit sa génération doit y trouver sa place. Une bulle de santé sociale où règne solidarité et bienveillance : Début 2024, pour le CCAS, mobiliser autour du loisir senior était un challenge, à l'heure où je vous parle, l'ensemble des ateliers est très plébiscité. Le projet d'activités seniors qui permet de préserver et d'améliorer le capital santé a trouvé son public. Pour ces raisons, je souhaite souligner l'importance de la présence des seniors dans la société. Leur contribution inestimable à façonner nos vies et à construire les fondations sur lesquelles nous nous appuyons aujourd'hui est riche d'enseignement. Mon vœu pour 2025 : Continuer à promouvoir le bien vieillir « main dans la main » et faire ensemble. »

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un acteur essentiel de la vie locale, parfois méconnu dans toute l'étendue de ses missions. Bien au-delà de l'aide financière accordée aux personnes en difficulté, le CCAS déploie une palette d'actions diversifiées pour répondre aux besoins spécifiques des Ploemelois.

Les actions à destination des seniors, une mission d'importance pour le CCAS. Ehpad ou domicile, le choix est clair pour les Français : 92% des 65 ans et plus souhaitent rester vivre à domicile. En 2017 la part des ménages âgés de 65 ans et plus dans l'intercommunalité Auray Quiberon Terre Atlantique était de 34,8%, en 2040 elle sera proche des 50% (source Insee). L'espérance de vie en bonne santé, quant à elle, augmente régulièrement, ce qui est une bonne nouvelle. A 65 ans, une femme peut espérer vivre en moyenne un peu plus de 12 ans sans être limitée dans ses activités quotidiennes, environ 10 ans et demi pour un homme. Ayant pris acte de ce constat le CCAS joue un rôle important pour faciliter le maintien à domicile en bonne santé en développant : de l'activité physique adaptée, des activités de bien-être, des actions de prévention, des actions de lien social et de loisirs, un moyen de transport pour faciliter la mobilité.



De haut en bas et de g. à d. :

Gym douce, les jeudis animés et ciné seniors



→ Les activités à venir

- **Ateliers chauffe citron** : découvrez chaque semaine un personnage célèbre, une œuvre d'art, des activités de stimulation de la mémoire mêlées avec des jeux d'énigmes !
- **Atelier nutrition** : 9 séances autour des effets de l'alimentation dans le « bien vieillir »
- **Activité physique adaptée** : gym douce

Projet vacances seniors 2025 : une aventure collective à construire

Un séjour vacances seniors en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances

La collectivité projette d'organiser un séjour de vacances de cinq jours en fin de printemps 2025 (mai ou juin). La particularité du projet repose sur un partenariat avec l'agence nationale des chèques vacances qui permet de proposer des tarifs très accessibles. Éligibilité à partir de 60 ans. Vous êtes intéressés par le projet, contactez le CCAS afin de participer au choix de la destination (non choisie au moment de la rédaction de l'article).

☎ 02 97 56 76 15 ✉ ccas@ploemel.fr

→ Échelle des tarifs des séjours

8 jours / 7nuits 461 € maximum/pers. ou 259 € maximum/pers. avec 202 € d'aide de l'ANCV	5 jours / 4nuits 385 € maximum/pers. ou 217 € maximum/pers. avec 169 € d'aide de l'ANCV
---	---



Le transport vers Auray : un service très souple

Tous les lundis matins

Objectif : faire ses courses dans les commerces, au marché, réaliser ses démarches administratives. Départ 9h30 de la place de la pharmacie ou rendez-vous à votre domicile.

Les aînés choyés par la ville, un rendez-vous incontournable

Quand la municipalité célèbre ses aînés : solidarité, partage et convivialité au cœur d'un repas festif



Le samedi 16 novembre, la salle polyvalente avait pris une allure de restaurant pour le repas des aînés qui donnait un avant-goût de fêtes de fin d'année. En accueillant les convives, Jean Luc Le Tallec maire, président du CCAS et son équipe municipale ont souligné le plaisir pour la municipalité d'inviter et de

préparer cette journée avec soins pour la rendre chaleureuse, festive, solidaire et mémorable. Une attention envers les personnes disparues a été formulée. Manuel Poder technicien a rappelé le rôle essentiel du CCAS dans la commune. Avec toute la dynamique dont les actions menées au cours de l'année 2024 et a présenté les projets 2025. Sur les plus de 500 personnes conviées au repas, 180 ont répondu à cette invitation. À cette occasion les doyens de l'assemblée Mme Guitard Éliane et M Gahinet Raymond ont été honorés par des cadeaux. Les Ploemelois de plus de 76 ans qui n'ont pas pris part au repas ne seront pas en reste puisqu'ils recevront un bon de 30€ remis à leur domicile. Il s'agit d'un moment privilégié avec ceux et celles qui vivent parfois en retrait de la vie publique, c'est aussi un vrai temps de partage qui permet de renforcer le lien social. Le repas préparé par « saveurs et bonheurs » de Camors était rythmé par les chansons dansantes de l'orchestre « Colibri ».

Le CCAS, c'est aussi des projets innovants à destination du public actif et des aidants

Comprendre, déconstruire et transformer votre quotidien grâce à des ateliers innovants de développement personnel

En France, la charge mentale des femmes est fortement influencée par des inégalités persistantes de genre. Malgré des progrès, les femmes assument souvent une double responsabilité, jonglant entre leur vie professionnelle et familiale. Les attentes culturelles et familiales, combinées à des stéréotypes de genre, contribuent à une répartition inégale des tâches domestiques. Plusieurs périodes de vie peuvent accentuer cette charge mentale : parentalité, séparation, être aidante familiale..., tandis que les défis liés à la carrière et les pressions sociales impactent également. Les politiques familiales et du travail, ainsi que le niveau de soutien social, jouent un rôle crucial dans la gestion de cette charge mentale.

L'objectif général de ces 4 ateliers est de comprendre ce qu'est la charge mentale des femmes et de voir comment il est possible de l'alléger pour prendre soin de sa santé mentale.

Les ateliers d'une durée de 2 heures abordent les questions sur la nature de la charge mentale, les sources de celles-ci ainsi que sur les représentations de genre et les pressions qui contribuent à cette charge.

Les ateliers suivants s'intéressent à la place de la Communication Non Violente dans l'allègement de la charge mentale, et à la gestion du stress et aux techniques de relaxation.

Marcher c'est la santé, marcher au profit d'une cause, c'est de la solidarité

Un élan communal contre le cancer, 1201€ de courage et d'espoir pour soutenir les malades



Pour la seconde édition de la « ploemeloise », le CCAS soutenu par les deux boulangeries de la commune, l'association des randonneurs et le comité des fêtes a à nouveau fédéré autour de la lutte contre les cancers. 1201 € ont été collectés, ces fonds permettront de financer des soins oncologiques de support pour les malades, du soutien psychologique, de l'action sociale. L'évènement sera reconduit le 28 septembre 2025.

Un immense merci aux généreux Ploemelois qui ont participé à l'action « boîtes solidaires de Noël » !

Gâce à vous, 22 colis seront distribués aux bénéficiaires adultes des Restos du Cœur d'Auray. Partenariat du service enfance-jeunesse et du CCAS.



Vie culturelle & associative

“La culture, ça sert à quoi ?”, me demandent parfois mes élèves. “À rien”, je leur réponds avec un sourire. Et pourtant, elle est essentielle à notre épanouissement. Impossible d’imaginer une vie sans musique, sans films, sans livres, sans ces “belles choses” qui nourrissent notre imaginaire. Il n’y a pas une culture unique, mais une multitude de cultures. Chacun a ses préférences, ses passions : la bande dessinée, les costumes traditionnels, la musique classique... Nous nous créons notre propre univers culturel. C’est pourquoi, à travers les actions des agents, des services et des associations, nous nous efforçons d’offrir une diversité d’événements à Ploemel. Concerts, Meliscènes, expositions, ateliers... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. La médiathèque, véritable cœur culturel de la commune, propose une variété de supports pour lire, écouter, voir, jouer. Les attentes évoluent, et nos équipes mettent tout en œuvre pour éveiller la curiosité et l’intérêt de chacun. Alors, venez les rencontrer ! L’abonnement à la médiathèque est à un tarif très accessible, et gratuit pour les moins de 18 ans. Oui, la culture ne sert peut-être “à rien”, mais elle est tellement essentielle à notre bien-être et à notre épanouissement.



Muriel Granger
1^{ère} adjointe
à la culture, à la valorisation
du patrimoine, à la commu-
nication et à l'événementiel

Le guide des associations est sorti !

À l’occasion du forum des associations, ce nouveau guide a été distribué et est à la disposition des Ploemelois, à l’accueil de la mairie ou sur le site internet. Il répertorie l’ensemble des activités proposées dans la commune.



Marché de Noël

Un rendez-vous incontournable !

Joli succès pour la quatrième édition du marché de Noël, organisé par la municipalité avec le soutien de l’amicale laïque du Groëz-Ven et l’APEL Sainte Marie. Nous remercions les associations présentes, les exposants ainsi que le Père-Noël et ses lutins.

LeS AniMATiOnS de la médiathèque

HORAIRES HORS
SAISON : VOIR
PAGE 46

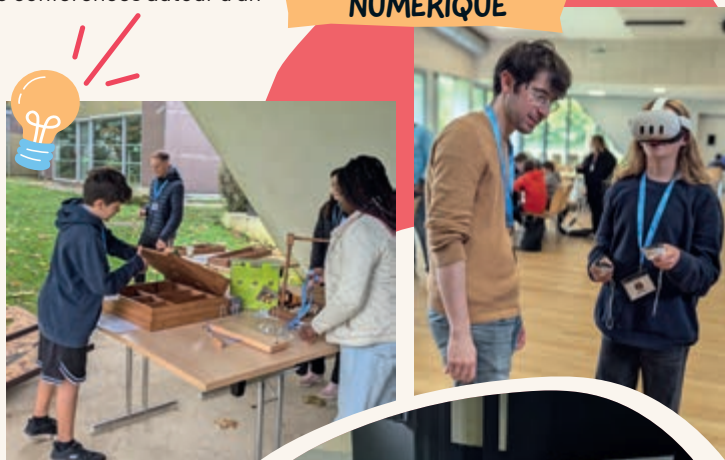
RETOUR EN IMAGES

VACANCES D'AUTOMNE

Pour la 3^{ème} édition de l'Automne numérique, les médiathèques du réseau Terre Atlantique proposaient sur les deux semaines des vacances d'automne un programme d'animations, d'ateliers, de conférences autour d'un thème central : l'Intelligence Artificielle.

L'association la Souris Grise s'est invitée à Ploemel pour faire tester aux enfants à partir de 7 ans des outils et des jeux conçus par IA. Conclusion : un atelier rythmé de découverts et de créations rigolotes selon les participants ! Le temps-fort de l'Automne numérique : le tournoi de Super Smash Bros Ultimate à Plumergat organisés avec les Espaces jeunes et les médiathèques du territoire. Divers ateliers étaient proposés aux participants du tournoi : casque de réalité virtuelle, jeux de société, atelier tablettes, jeux en bois d'extérieur... L'équipe ploemeloise n'a pas gagné mais a profité de cette journée !

NUMÉRIQUE



« TOUS CONTRE CORNEBIDOUILLE ! »

D'après les albums illustrés de Pierre Bertrand et de Magali Bonniol Le but ? Trouver la formule magique de la sorcière Cornebidouille pour ne pas se faire ratatouiller ! Car Cornebidouille en a assez des enfants qui ne veulent pas manger leur soupe. Elle veut les faire disparaître ! Mais Pierre, petit garçon têtu et insolent, ne se laisse pas faire... Les joueurs devront l'aider pour retourner la formule magique contre la sorcière. Ils vont évoluer dans l'escape game d'énigme en énigme, de cartes en cartes. Chaque carte correspond à une énigme. En la résolvant, les joueurs obtiennent un mot, une insulte cornebidouillesque (grosse momoche, microbe, poil de verrue...) et ainsi de suite jusqu'à la formule magique à utiliser contre Cornebidouille. Halloween oblige, les participants sont repartis avec un paquet de bonbons !

ESCAPE GAME



NOVEMBRE AUTOUR DU JEU DE SOCIÉTÉ AVEC L'ASSOCIATION JEUX VAGABONDS



Soirée jeux Une soirée animée par Simon qui connaît les règles et maîtrise les mises en jeu sur le bout des doigts. En mode auberge espagnole où chacun pouvait amener de quoi grignoter, les participants ont fait rimer jouer avec détente et partage.

Atelier création d'un jeu de société en bois

Un atelier de menuiserie mobile s'est installé à la médiathèque pour cette activité destinée aux enfants accompagnés d'un parent. Après le calcul des côtes, découpage et le travail du bois, chaque duo a fabriqué un Quarto à ramener chez eux. Une bonne idée cadeau pour la fin d'année 2024.

ÇA JOUE À LA MÉDIATHÈQUE !

Origami

Les ateliers animés par Blandine de Bricorigami : des créations en papier plié autour de 3 thèmes de fin d'année : halloween, l'automne et Noël.



SPECTACLE



Autour de comptines célèbres et de chansonnettes hivernales, le spectacle participatif Les babioles de Noël de la Cie Oz et Twal a ravi petits et grands dans la médiathèque transformée pour l'occasion en salle de spectacle. Un moment magique et musical pour la fin 2024.

NOUS PROPOSONS TOUJOURS

Les P'tites z'oreilles : des instruments et beaucoup de bruit dans la médiathèque !

Les accueils de classe : 1 fois par mois pour tous les élèves de Ploemel

Semaine Zéro déchet avec AQTA : atelier Do It Yourself du 23 novembre

Durant cet atelier, les participants ont fabriqué une éponge en tissu (Tawashi), un emballage alimentaire réalisé à partir de tissu imbibé de cire d'abeille (Beewrap) et un emballage cadeau en tissu (Furoshiki).



AQTA : LES CONFÉRENCES ET ATELIERS



Cycle d'ateliers proposés par AQTA dans le cadre du Contrat Local de Santé et animés par l'association En corps et en mots (professionnelles de l'accompagnement aux relations, au corps et à l'intimité).

« Parler de sexualité avec son enfant » pour les parents et futurs parents. Des conseils pratiques pour répondre aux questions des enfants de façon sereine, avec des mots adaptés à leur âge et la découverte de multiples ressources pour faciliter les échanges autour de ce sujet sensible.

« Comprendre et vivre la péri-ménopause et ménopause » destiné aux femmes et à leurs partenaires pour donner des informations claires et des conseils pratiques dans cette transition naturelle. Les participants ont pu échanger et partager leurs expériences.

FESTIVAL MÉLISCÈNES

9 au 22 mars 2025

OÙ ACHETER MES PLACES ?

Infos et réservations :
Centre culturel Athéna,
AURAY

Pour la 24^{ème} édition du festival dédié aux marionnettes, théâtre d'objet et formes animées, la commune de Ploemel accueillera la Cie Le Montreur pour son spectacle participatif Le ballet du Montreur à noter dans vos agendas :
Dimanche 16 mars à 17h00 – tarif unique de 6€
Programme complet des spectacles sur www.ploemel.com

Amicale laïque de l'école publique du Groez Ven

À retenir : fête de l'école le samedi 28 juin 2025 !

L' amicale Laïque de l'école du Groez Ven rassemble des parents d'élèves bénévoles qui ont pour objectifs communs :

- de soutenir financièrement l'école dans ses activités, sorties scolaires et matériels pédagogiques. Par exemple, en juin 2024, l'ensemble des CM1 et CM2 de l'école ont pu participer à une semaine de stage de surf à Plouharnel, ainsi qu'à des ateliers de land art ;
- d'établir un lien entre les familles ;
- d'organiser des manifestations en lien avec l'équipe pédagogique comme la fête de l'école au mois de juin ou le marché d'automne en octobre.

L'édition du marché d'automne 2024 a de nouveau rencontré du succès. Les parents d'élèves ont alimenté le marché avec des produits de saison et fait maison. En début de soirée, les enfants déguisés se sont déhanchés au Bal des Petits Monstres. Ce fut pour tous un moment festif et convivial. Cette année, nous proposerons aux familles une vente de pizzas et d'objet personnalisé avec les dessins des enfants, dans le cadre de la fête des grands-mères, en mars prochain. Grâce à la mobilisation des parents, différents projets pédagogiques pourront être de nouveau réalisés cette année. L'amicale a aussi un compte facebook et instagram. N'hésitez pas à vous y abonner



↑ Marché d'automne.

pour avoir toutes les informations au sujet de nos actions ou de l'école. **À retenir : Fête de l'école le samedi 28 juin 2025.** Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter une très belle année 2025 !

Plus d'infos ?

✉ groezven.amicale@gmail.com
f @Amicale laïque du Groez Ven

Div Yezh Plenuer

Une filière bilingue bretonne qui ouvre les horizons linguistiques et culturels des enfants



L' école public du Groez Ven, propose pour sa septième rentrée une filière Bilingue Breton. En 2024-2025, une quarantaine d'enfant sont inscrits dans cette filière répartie en deux classes allant de la TPS au CP et du CE1 au CM2.

S'inscrire dans cette filière présente plusieurs intérêts. Elle permet de faire vivre la langue bretonne dans un territoire où celle-ci est toujours parlée. C'est aussi une façon de contribuer à la diffusion de sa culture. Elle offre aussi et principalement des intérêts pédagogiques pour l'enfant, en favorisant l'apprentissage de vocabulaire et la capacité à dialoguer, la stimulation cognitive qui en découle facilite à terme l'apprentissage d'autres langues et son développement intellectuel. L'association Div Yezh Plenuer (DYP) est l'association des parents d'élèves inscrits dans la filière. Son rôle est d'en faire la promotion, d'en défendre les intérêts et de contribuer au côté de l'amicale au soutien des projets pédagogiques de l'équipe enseignante de l'école. Nous sommes aussi là pour répondre aux familles intéressées par la filière bilingue et nous vous invitons, si vous le souhaitez, à nous solliciter par mail et nous rencontrer pour répondre à vos questions et partager notre expérience. N'hésitez pas à tenter l'aventure du bilinguisme, nous serons heureux de vous y accueillir !

Plus d'infos ?

L'équipe de DYP : ✉ divyezhpplenuer@gmail.com

APEL de l'école Sainte Marie

Un nouveau bureau et un succès retentissant au troc et puces spécial enfants du 6 octobre 2024 !



Le 1^{er} octobre 2024, l'Assemblée Générale de l'APEL de l'école Sainte Marie s'est tenue avec succès. Lors de cette réunion, de nouveaux membres ont été élus au sein du Conseil d'Administration, et un nouveau bureau a été constitué. Les membres élus sont : Présidente, Sandra Pontreau, Vice-présidente, Émilie Renou, Secrétaire : Lucie Le Baron, Vice-secrétaire, Marie Carrer, Trésorière, Camille Le Blaye et Vice-trésorière, Marine Justom. L'année à venir s'annonce riche en événements organisés pour récolter des fonds destinés aux projets pédagogiques des 205 élèves de l'école. Parmi les projets phares de cette année, on note le voyage à Londres des classes de CM1 et CM2, une expérience éducative qui promet d'être inoubliable pour les élèves. Les événements ont bien démarré

avec le succès de la seconde édition du Troc et Puces spécial enfant et voici les principaux événements à venir tout au long de cette année scolaire : le Trail Ste Marie du 01/05/2025, l'incontournable apéro-concert le 24/05/2024, la kermesse le 14/06/2025 et bien d'autres petits événements à ne pas manquer. Vous pouvez suivre tous les événements sur notre compte Facebook.

Troc et Puces spécial enfants : un succès retentissant à Ploemel

Le 6 octobre 2024, la salle polyvalente du Groez Ven à Ploemel a accueilli la seconde édition du Troc et Puces spécial enfants, destiné aux jeunes de 0 à 16 ans. Cet événement a connu un succès remarquable avec plus de 800 entrées, témoignant de l'engouement de la communauté locale. Les acheteurs et les vendeurs se sont déclarés amplement satisfaits de cette journée d'échanges et de bonnes affaires. Les stands regorgeaient de jouets, vêtements, livres et autres articles pour enfants, permettant à chacun de trouver son bonheur. L'équipe organisatrice, comblée par cette réussite, a déjà annoncé une nouvelle édition prévue pour le 21 septembre 2025. Un rendez-vous à ne pas manquer pour tous les amateurs de bonnes affaires et de convivialité.

Plus d'infos ?

f APEL Ecole Sainte Marie Ploemel

L'association musicale Dalc'h Atau

Un Fest-Deiz vibrant qui célèbre la musique traditionnelle bretonne et la passion des danseurs !

L'association musicale Dalc'h Atau de Ploemel a débuté sa saison de fest-deiz 2024-2025 dans la salle polyvalente du Groez-Ven le dimanche 13 octobre 2024. Déjà une centaine de danseurs se sont retrouvés avec enthousiasme pour ce premier événement avec nos invités Le Duo Bouffort/Pénard. Comme à l'accoutumée, nous mettons tout en œuvre afin d'assurer une belle suite de danses trad et avons le plaisir d'accueillir d'autres groupes musicaux sur scène. Ce 11 novembre 2024 nous avons eu la joie de partager la scène avec Ar Vreudeur Le Guellec, le 8 Décembre avec Kastelodenn et le 12 janvier le duo Krisarm. En 2025 nous aurons également le plaisir de recevoir Harold Kotri le 9 février, Gouelan DU le 9 mars et nous terminerons la saison avec Duo Ton le 13 avril ! Nous tenons déjà à remercier nos fidèles danseurs pour leur présence en nombre. Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux ou Tamm Kreiz pour



rester informés de nos activités. Et surtout, n'hésitez pas à noter ces dates dans vos agendas !

Plus d'infos ?

☎ 06 22 29 58 47

✉ groupedalchatau@gmail.com
alchatau.gwiad.bzh

Danserion Bro Plenuer

Une rentrée musicale et dansante riche en partage !



← La fête de la Luardaye le 4 août à St Martin sur Oust

Nous avons eu un été très chargé : vous avez pu nous suivre en juillet lors du pardon de St Guerin à Brech et celui de la Madeleine à Carnac, puis en août à la fête de la Luardaye à St Martin sur Oust, la fête de la sardine à Quiberon et le lendemain sous une chaleur écrasante, la fête celtique à St Gildas de Rhuys. La saison s'est terminée par la fête aux oignons à Erdeven le dimanche 8 septembre et cette fois sous la pluie, mais nous avons pu donner notre prestation de l'après-midi en intérieur dans la salle. Fin septembre nous avons pris le chemin des répétitions, toujours le vendredi soir à 20h pour le groupe de danseurs enfants ados ainsi

que les musiciens et à 21h pour les adultes. Des arrivées de nouveaux danseurs surtout dans le groupe ados et un musicien ont compensé les départs et l'effectif des Danserions reste stable avec une soixantaine d'adhérents. Afin de récompenser les membres du groupe qui s'est produit tout l'été, l'assemblée générale a eu lieu au village vacances de Keravel à Erdeven le samedi 14 décembre 2024. AG suivie d'un repas et d'une soirée dansante. Et comme à l'accoutumée chez les Danserions, l'ambiance était de la partie.

Plus d'infos ?

Président Marc Le Badezet ☎ 07 87 89 94 14
✉ marc.lebadezet@orange.fr
Responsable danse : Clément Le Lamer
☎ 06 70 64 62 33 ✉ c.lelamer@orange.fr

Le souffle du menhir

Qi Gong thérapeutique et spirituel selon Dr Liu Gong

Il nous est demandé régulièrement quelle est la spécificité de l'enseignement du Qi Gong de l'association « Le souffle du menhir ». L'enseignement pratiqué est plus particulièrement le Qi Gong du Dr Liu Gong et Maître Liu He, qui a à la fois une approche thérapeutique et spirituelle. L'objectif premier va bien au-delà de la pratique en séance du Qi Gong. Si une séance par semaine suffit pour maintenir la santé d'une personne bien portante, l'expérience a démontré que pour une personne malade ou affaiblie, il convient selon l'état de pratiquer de 2 à 3 fois par semaine voire une ou plusieurs fois par jour, ce qui implique d'être capable de pratiquer la méthode chez soi. C'est pourquoi à chaque stage sont communiqués un document détaillé et une vidéo à chaque participant, les bienfaits thérapeutiques de chaque méthode, l'essentiel de la théorie et chaque méthode enseignée est pratiquée au-delà des ateliers jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment intégrée afin qu'il soit possible ultérieurement de choisir la meilleure méthode en fonction de son état. Ceux qui veulent approfondir peuvent se référer aux 2000 articles du blog, à une chaîne Youtube, à un site internet et facebook. Le choix des méthodes enseignées dépend de la saison, des éléments de l'année, mais cherche également à répondre aux préoccupations de santé des adhérents. Ainsi on peut plus parler d'accompagnement que d'enseignement dans l'apprentissage du qi gong. Ainsi cette année ont été choisis au premier trimestre 2025 : la tortue de Wudang renforce l'énergie des reins, assouplit et régénère la colonne vertébrale. Le Qi gong de la femme de Liu He (prolongement de la méthode de la fille de la jade), particulièrement efficace pour les problèmes gynécologiques. Au deuxième trimestre 2025 la perle de lune, Qi gong ludique pour la santé des yeux, mais qui est associé au travail d'étirement de tout le corps par des mouvements calqués sur ceux d'animaux tels que la méduse, la libellule, le jaguar...



Plus d'infos ?

☎ 07 85 40 50 49
✉ lesouffledumenhir@gmail.com

De fuseau en aiguille

Un salon exceptionnel qui célèbre les artisans du fil, entre tradition bretonne et créativité !

L'association « De Fuseau en Aiguille » a organisé son salon le week-end du 19 et 20 octobre, à la salle polyvalente du Groëz Ven, avec le soutien de la ville de Ploëmel, dans le cadre de Ti Douar Alré « Un Automne autrement ». Ce fut un réel plaisir d'accueillir « Breizh Dentelle » de Damgan - « Bulle de dentelle » avec Nolwenn Petitbon - les dentelliers(ières) de Pleyber Christ - Patchwork et Sashiko d'Étel - « Au fil du Patchwork » avec Isabelle Drouard et les Patcheuses de Ploëmel - Anne Marie Le Corvec et Nelly Guyonvarch brodeuses de Ploëmel - « La Petite Filature Bretonne » avec Émilie et Nicolas tisserands de Plouguernevel (22) et Maëlys jeune créatrice de vêtements au crochet. Annie Montfort, la présidente, se réjouit d'une belle fréquentation et des encouragements d'un public avide de découverte du travail du fil en général. Chaque exposant avait à cœur de présenter ses plus belles créations, à couper le souffle d'environ 300 visiteurs, dont certains venus du Havre et de l'Essonne pour les plus éloignés ! Quelques personnes ont eu l'occasion de pratiquer le tissage, la broderie de Lunéville, l'art du travail de la laine et la dentelle aux fuseaux, dont deux jeunes de 7 ans, garçon et fille ! Merci à toutes et à tous d'avoir participé à ce temps fort, et pour la démonstration et la transmission de leur savoir faire. Des rendez-vous sont d'ores et déjà pris vers d'autres salons.

De Fuseau en Aiguille, née d'un petit groupe de dentellières « juste pour le plaisir » à l'initiative de deux amies (Annie Montfort et Claudie Ferrier) en 2007, devenue association en 2011, fête sa 17^{ème} année d'existence et d'amitiés ! 18 dentellières et brodeuses se retrouvent sur le principe de l'entraide et du partage des connaissances, les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois, de 12h à 17h. Un cours de



↑ Bureau de l'association au salon.

Flandre est venu cette année aiguïser la dextérité de certaines, que de finesse ! Après avoir mis à l'honneur lors de nos salons passés « les coiffes, la broderie et les dentelles », « Le Baptême », « la Nature de Femme » et « Les Masques Vénitiens », ce salon était naturellement sous le signe « du Partage et de l'Amitié », l'essence même de notre groupe ! Pari tenu !

Plus d'infos ?

✉ assofuseauploemel@gmail.com

Beaj Noz

Une première édition magique qui transcende un simple événement musical en une véritable expérience collective et émotionnelle !



Des émotions, du partage... Voilà le défi que s'était lancé Beaj Noz en septembre 2023. Huit mois plus tard, c'est avec une immense gratitude que nous vous remercions tous pour cette première édition. Votre présence, votre énergie et votre soutien ont fait de cet événement bien plus qu'un simple rassemblement : un véritable moment de communion, de partage et de joie. Grâce à vous, l'esprit de Beaj Noz a pris vie. Nous vous donnons déjà rendez-vous le 31 mai 2025, à la salle du Groëz-Ven, pour une deuxième édition que nous espérons encore plus belle, ensemble.

Plus d'infos ?

✉ beajnoz.56@gmail.com
 Titouan Rio ☎ 06 24 48 71 52
 Youenn Guillo ☎ 07 70 11 90 37

Une année. Une création d'association. Une première édition. Des bénévoles, des partenaires, des musiciens, des associations, des visiteurs.

Ploemel Forme

Une rentrée sportive avec 120 adhérents



← Cours du lundi avec Delphine

La saison 2024 2025 a démarré le lundi 9 septembre, et comme l'an passé le cours du lundi soir avec Delphine a été très prisé, avec parfois plus de 50 pratiquants. L'effectif des cours du mercredi matin et du jeudi après midi avec Michelle se maintient également avec de nouveaux adhérents.

Il n'y a plus que deux cours le jeudi soir avec Nina, un cours de Pilates à 19h15 et un cours de renforcement musculaire à 20h15. Ces cours sont également très suivis. Ce sont donc pas moins de 120 adhérents qui ont renouvelé leur inscription ou ont rejoint notre association Ploemel Forme. L'association attend avec impatience la mise en service du nouveau complexe associatif afin de pouvoir offrir à ses adhérents de meilleures conditions de cours.

Plus d'infos ?

Denise Drian, Présidente ☎ 06 83 05 22 17

✉ ploemelforme@orange.fr

Ploemel Tir

Un excellent cru 2024 !

Les 9 et 10 novembre derniers s'est tenu le Championnat Départemental de Tir Sportif 10m à Grand-Champ. Cette compétition, qui fait partie des disciplines olympiques, a réuni près de 140 tireurs du Morbihan, tous en quête d'une qualification pour les prochains Championnats Régionaux. Le club de Ploemel Tir avait engagé 17 tireurs pour cet événement, et les résultats ont largement dépassé les attentes. Au total, le club a décroché 6 titres de champions départementaux et 4 titres de vice-champions. Parmi ces titres, deux performances se sont particulièrement distinguées : Anouk Albertelli, en Arbalète Dame, et Marc Michel en Carabine Senior sacrés champions



départementaux. Ils ont montré tout le savoir-faire des tireurs ploemelois. La prochaine échéance importante aura lieu à Saint-Brieuc les 4 et 5 janvier 2025, pour les Championnats Régionaux.

Club de randonneurs

Une année solidaire de marche et d'engagement !



← Randonnée « un pas sans gluten »

du bureau et des bénévoles nous avons pu effectuer une randonnée « un pas sans gluten » le 28 avril avec une forte participation de 425 personnes et avons remis un chèque à l'AFDIAG de 1200 € lors de notre Assemblée Générale en septembre. Bienvenue à tous ceux qui veulent « bouger » en visitant notre belle région et en gardant tout lien social.

Plus d'infos ?

Alain Étienne, Président

Fabienne Le Vigouroux, secrétaire

✉ secretaire.randoploemel56@gmail.com

Chers amis randonneurs. C'est reparti pour cette année 2024-2025 avec 150 adhérents pour des marches du lundi, jeudi, samedi et dimanche. Grâce à l'organisation

Mattéo Gouzerh sur la 3^{ème} marche du podium

Jeune pilote ploemelois au championnat de l'Ouest en Maxi Sprint

Une très belle saison 2024 pour le jeune pilote Ploemelois qui vient de finir 3^{ème} du championnat de l'Ouest sur 54 pilotes engagés en catégorie Maxi Sprint. Mattéo remercie tous ses partenaires ainsi que la commune de Ploemel pour leur soutien dans cette discipline.



L'association Rollerscop's

L'essor du roller et du longboard dancing à Ploemel !



En septembre 2024, l'association Rollerscop's basée à Pluvigner, a ouvert 2 créneaux de cours hebdomadaires pour la pratique du Roller, portée par 2 de ses pratiquants ploemelois (créneau enfant le mardi à 18h, créneau adulte le mardi à 19h). Face à la forte demande, qui ne faiblit pas, et une liste d'attente qui se rallonge, l'association a réservé un créneau supplémentaire le samedi matin à 11h, pour permettre aux jeunes n'ayant pas pu s'inscrire aux cours du mardi

d'apprendre la pratique du Roller. L'activité Longboard Dancing de l'association connaît également un franc succès. Pour répondre à cette demande, Roller et Longboard Dancing, ce créneau du samedi matin est partagé entre les 2 encadrants de l'association, en alternance, pour la proposition de cours à la carte (en fonction de la disponibilité de la salle et des disponibilités des encadrants).

- Cours Roller à partir de 6 ans, enfants et adultes.

- Cours Longboard Dancing à partir de 12 ans.

Pour plus d'information et/ou pour vous inscrire sur la liste de diffusion des cours du samedi sur l'une ou l'autre des activités, merci de joindre Pierre Cadio par mail.

Beau succès pour la première soirée dansante sur Roller à l'occasion d'Halloween !

Cette soirée a permis aux adhérents et leurs proches de pratiquer ensemble, l'occasion de présenter les progrès réalisés grâce aux cours hebdomadaires.

Les cours hebdomadaires étant complets pour les enfants, des cours d'initiation à la carte sont proposés certains samedis matin de 11h à 12h. Pour toute information sur ces cours ou pour recevoir les informations des prochaines soirées sur Roller, contactez Pierre !

Plus d'infos ?

Pierre Cadio ✉ pierre.caddio@gmail.com

Les toqués du jeux

C'est quoi ?

C'est une association où on joue, on rit et on s'amuse autour des jeux de société ! C'est où, quand et à quelle heure ? C'est à la salle des anciens (2 rue de la grotte), toute l'année, les jeudis soir à partir de 20h. C'est pour qui ? C'est ouvert à tous, débutants ou non. Pas de niveaux, de compétitions, juste l'envie de jouer dans une ambiance « bon enfant », de découvrir ou de nous faire découvrir de nouveaux jeux. À quoi on joue ? On joue à tous les jeux de société. Nous avons testé le Tock, les 5 rois, le Uno, le Skybo, le Skyjo, le Phase 10, Cardinal... Nous aimerions tester le Tarot, la belote et bien d'autres jeux, alors avis aux amateurs ! On vous attend !



Plus d'infos ?

Françoise ☎ 06 79 51 74 78

Christophe ☎ 07 85 59 98 77

Ou venez faire un essai, c'est gratuit et c'est le jeudi soir !

nouveaux services

Opticienne à domicile • Ostéopathe • Terre libre

Opticienne à domicile

Florence se déplace chez vous et s'occupe de tout !



Essayer et choisir ses lunettes à domicile c'est possible avec Florence Bacquet, Opticienne Mobile dans le Morbihan. Plus d'attente ni de déplacement en magasin, elle se déplace sur rendez-vous chez vous, sur votre lieu de travail ou en maison de retraite avec tout son matériel professionnel.

Opticienne diplômée, Florence a exercé pendant 30 ans en magasin avant de lancer son service d'opticienne à domicile à Ploemel et ses alentours, en rejoignant le réseau Les Opticiens Mobiles. « *Ce que j'aime le plus dans mon métier c'est de pouvoir améliorer le confort visuel et la qualité de vie de mes clients en proposant un service d'optique complet, convivial et sans contrainte.* » confie Florence.

Une opticienne à domicile, comment ça marche ?

De l'évaluation de vos besoins à la réalisation du bilan visuel*, elle vous guide dans le choix de votre nouvelle paire de lunettes selon vos goûts et vos envies, parmi une sélection de plus de 120 montures. Pour faciliter la prise en charge, Florence assure le tiers payant avec la sécurité sociale et les mutuelles ainsi que la relation avec la famille, les aidants et les professionnels de santé, si nécessaire. Une fois que vos lunettes sont prêtes, l'opticienne revient vous les livrer à domicile et prend le temps de les ajuster en conditions réelles.

Un service reconnu et certifié NF Service « Services aux personnes à Domicile » par l'AFNOR.

Spécialisée et formée, Florence établit un climat de confiance, dans le respect des conditions de vie de chacun, avec bienveillance.

Quels que soient votre âge, votre lieu de vie ou votre besoin, profitez du service Les Opticiens Mobiles et de toute l'expertise de votre opticienne mobile, où et quand vous voulez !

Plus d'infos ?

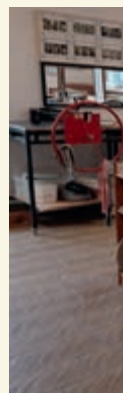
Florence Bacquet

☎ 06 81 57 59 55

✉ fbacquet@lesopticiensmobiles.com

www.lesopticiensmobiles.com

* Examen à visée non médicale



Maxime Abreu Ostéopathe spécialisé dans les neurosciences de la douleur

Je suis Maxime Abreu, ostéopathe spécialisé dans les neurosciences de la douleur. Installé à Plouharnel depuis 2021, j'ai à cœur de répondre aux besoins des patients qui malgré leurs différentes tentatives ne trouvent pas de solution à leurs maux. Pour ce faire j'établis un diagnostic précis, basé sur les dernières découvertes scientifiques et une expérience clinique avancée. Comment savoir quoi faire pour retrouver la pleine santé lorsqu'on ne sait pas ce que l'on a ?

Plus d'infos ?

☎ 06 27 38 69 14

Prendre rendez-vous directement en ligne :

www.maximeabreuosteopathe.fr

Doctolib



Terre libre

Terre libre (créé en 2000 à Vannes) a ouvert son atelier depuis cet été à Ploemel après une longue rénovation de l'ancien bar Au Rendez- Vous des Chasseurs. C'est un lieu de création et de fabrication de céramiques artisanales dans un grand espace bien équipé et lumineux, également un lieu de cours et de stages de poterie. Au printemps 2025, ouverture de la boutique Métiers d'Art attenante à l'atelier lors des prochaines JEMA (Journées Européennes des Métiers d'Art). L'objectif est de créer une dynamique culturelle avec des expositions - ventes ponctuelles, des créateurs permanents, de soutenir la création artistique locale avec des savoirs-faire élaborés dans différentes matières telles que le bois, le verre, le métal, les fibres et la céramique. Il y aura aussi la création d'un espace de Convivialité : un futur salon de thé avec un coin livres et revues d'art de ma collection mises à disposition au public avec des tasses et des théières produites estampillées avec le nouveau logo de Terre Libre. Marie-Laure Bretel, céramiste d'art depuis 25 ans sur le territoire morbihannais vous invite donc à découvrir son univers de grès et de porcelaine. Le tournage est au coeur de son métier mais elle pratique et enseigne d'autres techniques céramiques telles que la plaque, le coulage, les colombins... Passionnée par la recherche de lignes, de formes et de textures, elle donne vie à des objets utilitaires et décoratifs inspirés bien souvent de l'océan et des côtes bretonnes... mais pas que... le monde végétal l'attire tout autant... et entre mer et forêt, il y a matière ici pour créer ! La transmission a toujours été présente à Terre Libre, Marie-Laure accueille des enfants à partir de 7 ans pour des cours hebdomadaires le mercredi après-midi. Il y a des cours adultes les lundi et mardi et des stages découverte et de perfectionnement toute l'année. Marie-Laure a obtenu le Trophée Éco-Défis 2023-2024, remis par la Chambre des Métiers du Morbihan pour avoir oeuvré dans une démarche environnementale.

Plus d'infos ?

☎ 07 83 54 15 95

f Terre Libre Ploemel @terrelibre_ploemel

www.terrelibre.com



Bilan de la saison touristique 2024 en Baie de Quiberon

En vue de la saison 2025, la Baie de Quiberon se prépare à relever de nouveaux défis avec optimisme.

Bilan de la Saison Touristique 2024 en Baie de Quiberon

La saison touristique 2024 en Baie de Quiberon s’est achevée avec une légère baisse de la fréquentation par rapport aux années précédentes. La saison touristique a été marquée par des éléments économiques, sociaux et environnementaux, influençant la fréquentation et l’expérience des visiteurs. Néanmoins, malgré un contexte particulier, notre région a su maintenir une offre touristique de qualité.

Une baisse de fréquentation : impact des élections, de la météo et du climat économique

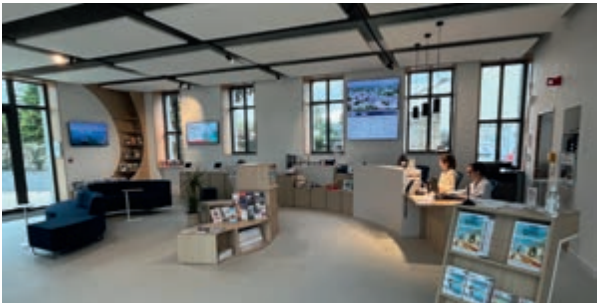
Avec des efforts continus pour valoriser l’offre touristique et la qualité de l’accueil, les conditions météorologiques, particulièrement pluvieuses en début de saison et des températures en dessous des normales saisonnières, ont freiné les réservations, tandis que les élections nationales ont détourné certains vacanciers. En outre, l’inflation et la hausse du coût de la vie ont contraint de nombreux ménages à réduire leurs dépenses, entraînant des séjours plus courts et moins de dépenses sur place. Ces éléments, combinés, ont impacté le secteur touristique, bien que certains secteurs aient réussi à tirer leur épingle du jeu.

Adaptation et Résilience

Malgré ces défis, les acteurs du tourisme ont fait preuve d’une grande adaptabilité. De nombreuses initiatives ont été mises en place pour attirer les visiteurs, comme des offres promotionnelles et des événements adaptés aux conditions météorologiques et des actions de promotions exceptionnelles. Par ailleurs, les activités en intérieur ont connu une hausse de fréquentation.

Perspectives pour 2025

En vue de la saison 2025, la Baie de Quiberon se prépare à relever de nouveaux défis avec optimisme. Des projets sont en cours pour diversifier l’offre touristique et améliorer l’attractivité de la région. À commencer par le nouvel office de tourisme d’Erdeven ! Ça y est, l’office de tourisme a officiellement déménagé au 12 rue des Menhirs à Erdeven dans un bâtiment entièrement rénové, moderne, offrant une expérience visiteur de qualité. Ce dernier est dédié d’un espace pédagogique à destination des enfants, réalisé en partenariat avec le Grand Site Dunaire. Ouvert aussi bien aux habitants qu’aux visiteurs, n’hésitez pas à venir le découvrir !



Les horaires en basse saison

Nos offices de tourisme d’Auray, La Trinité-sur-Mer, Quiberon et Erdeven sont ouverts aux horaires suivants : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 & de 14h à 18h, fermé le jeudi sauf pendant les vacances de la Toussaint. À partir du 4 novembre, nous serons ouverts de 10h à 12h30 & de 14h à 17h30, fermé le jeudi.

Tableau de bord Mon Village

Ne ratez plus aucune actualité locale et participez au succès de l’application Mon Village sur la commune !

3032 habitants à Ploemel

1119 abonnés à la mairie

1119 abonnés à la mairie

604 habitants ploemelois inscrits

Commerces 14 inscrits

Associations 22 inscrites

Mon Village - infos & services

Téléchargez dans l’App Store Disponible sur Google Play

Le pass d'accès aux déchèteries

Depuis le 15 janvier 2025, votre déchèterie est accessible sur présentation d'un pass d'accès !

Demandez votre pass !

Flashez le QR Code



Conditions d'accès en déchèterie

Au 15 janvier 2025, votre déchèterie sera accessible sur présentation d'un pass d'accès pour mieux :

- connaître les usages des déchèteries pour ainsi adapter le service,
- quantifier le nombre de passages en déchèterie et qualifier la typologie des déchets,
- maîtriser la provenance des déchets pour ne recueillir et ne traiter que les déchets des habitants et professionnels locaux à qui le service est dédié,
- adapter la sensibilisation et les actions en faveur de la réduction des déchets,
- conseiller et orienter les usagers pour un tri et une valorisation optimisés.

Particuliers

Un nombre limité de 24 passages par an par foyer est mis en place au 15 janvier 2025. Cette limitation vise à tous nous inciter à mieux et plus valoriser les déchets (compostage et réutilisation des déchets végétaux, réemploi, recyclage et reprise en magasins...). Cela permet également de fluidifier le nombre de personne en déchèterie et de recentrer la mission du gardien sur le conseil et l'orientation des usagers pour un tri et une valorisation optimisée.

Professionnels

Aucune limitation de passage n'est mise en place, seule la limitation du volume de 3 m³ / jour / professionnel reste applicable.

Cas spécifiques

- **Chèque Emploi Service Universel (CESU) :** Le statut particulier des prestataires de service en CESU fait qu'ils sont considérés comme des particuliers travaillant chez un autre particulier. Les prestataires en CESU peuvent

donc soit utiliser leur carte personnelle (limitée à 24 pass./an) ou celle de leur employeur (limitée à 24 pass./an également).

- **Associations :** elles doivent demander une carte professionnelle. Elles ne seront pas facturées (sauf associations à but lucratif), l'accès reste gratuit et illimité pour les associations. La démarche de demande d'un pass est la même que pour les professionnels.
- **Locataires longue-durée en camping (+ de 3 mois) :** Les locataires ou propriétaires ayant une domiciliation dans un camping peuvent demander leur pass d'accès en déchèteries comme tout particulier.
- **Les établissements publics, administrations, services techniques municipaux...** : demandez un pass d'accès professionnel.

En savoir plus ?

Pour toute autre situation spécifique non identifiée ci-dessus, contactez le service prévention et valorisation des déchets :

✉ dechets@auray-querbon



MON MÉMO



Les services de la Mairie

LA MAIRIE

1, allée abbé Martin Kercret, Ploemel
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h
Mercredi: 8h30 > 12h
☎ 02 97 56 84 25
✉ mairie@ploemel.fr



URBANISME

Service urbanisme
fermé le vendredi après-midi
☎ 02 21 32 02 01
✉ urbanisme@ploemel.fr



CCAS

Permanences en mairie les mercredis
de 9h > 12h ou sur rdv les lundis, mardis et
jeudis
☎ 02 97 56 76 15 - 06 88 38 03 85
✉ ccas@ploemel.fr



SERVICES TECHNIQUES

ZA de Pont Laurence, Ploemel
☎ 02 97 56 71 54



POLICE MUNICIPALE

Sur rendez-vous du lundi au vendredi :
9h30 > 12h - 14h30 > 17h
Au téléphone du lundi au vendredi :
13h30 > 14h
☎ 02 97 56 70 69
✉ policemunicipale@ploemel.fr



ENFANCE JEUNESSE - VIE SCOLAIRE

Service enfance jeunesse (restauration scolaire, facturation, portail famille)
☎ 02 97 06 21 96
✉ responsable.enfance.jeunesse@ploemel.fr
L'accueil de loisirs (périscolaire les mercredis et les vacances)
☎ 06 23 67 01 67
✉ service.jeunesse@ploemel.fr
L'espace jeunes (tout ce qui concerne les ados)
☎ 07 88 16 76 38
✉ service.jeunesse@ploemel.fr



MÉDIATHÈQUE

2, allée abbé Martin Kercret, Ploemel
Horaires (hors juillet et août)
Mardi : 14h > 18h30
Mercredi : 10h > 18h
Vendredi : 14h > 18h30
Samedi : 10h > 15h
☎ 02 21 32 02 02
✉ mediatheque@ploemel.fr



RESTAURANTS SCOLAIRES

Groez-Ven ☎ 02 97 56 86 58
Sainte Marie ☎ 06 78 20 66 25



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi : 14h30 > 17h
Mardi > vendredi : 9h > 12h30 - 14h30 > 17h
Samedi : 9h > 12h30
☎ 02 97 56 83 82

Autres numéros utiles



DOMICILE PARTAGÉ TY AR VUHÉ

Rue Abbé Collet, Ploemel
☎ 02 97 56 70 89
✉ dp.ploemel@gmail.com



PAROISSE

M. le recteur Dominique Le Quernec
Presbytère
rue du Pussic 56550 Belz
☎ 02 97 55 33 70
✉ paroisse.debelz@orange.fr



ÉCOLE GROEZ-VEN

Directrice : Mme Lothodé
Rue des écoles, Ploemel
École Primaire ☎ 02 97 56 83 63
École maternelle ☎ 02 97 56 87 82
✉ ec.0560251u@ac-rennes.fr

ÉCOLE SAINTE-MARIE

Directrice : Mme Brindeau
48 rue Joseph Le Pévédic, Ploemel
☎ 02 97 56 83 26
✉ eco56.stema.ploemel@eco.ecbretagne.org

AGENDA 2025

Février.

Dimanche 9

Fest-deiz Dalc'h Ataù ♡ SP

Samedi 22

Loto ESP ♡ SP

Mars.

Dimanche 02

AG Société communale de chasse
♡ SP

Samedi 08

AG Médailleurs Militaires ♡ Belz

Dimanche 09

Fest-deiz Dalc'h Ataù ♡ SP

Dimanche 16

Méliscènes (public) ♡ SP

Lundi 17

Méliscènes (scolaire) ♡ SP

Samedi 22

Repas des randonneurs
Club des randonneurs ♡ SP

Samedi 29

Après-midi jeux Les toqués du jeux
♡ SP

Avril.

Samedi 12

Fest-deiz Dalc'h Ataù ♡ SP

Dimanche 20

Chasse à l'œuf Comité des fêtes
♡ Parc de Mané Bogad

Dimanche 27

Randonnée « Un pas sans gluten »
Les Randonneurs Ploemelois ♡ SP

Mai.

Mercredi 01

Trail APEL ♡ Parc de Mané Bogad

Jeudi 08

Cérémonie du 8 mai
♡ Parvis de l'église
Tournoi de foot ESP ♡ Stade

Vendredi 16 >

Dimanche 18

Championnat de France handigolf
Association sportive du golf
♡ Golf de Saint Laurent

Vivre à Ploemel | Janvier 2025

Vendredi 23

Apéro concert APEL
♡ Stade - SP (en cas de mauvais temps)

Samedi 31

Fest Noz Beaj Noz ♡ SP

Juin.

Vendredi 06

AG ESP ♡ Stade

Samedi 07

Porte ouverte El Flamenco
♡ Algeco / CSL

Dimanche 08

Démo danse
Centre de vie des Korrigans
♡ Parc de Mané Bogad

Samedi 14

Fête de l'école APEL Ste Marie
♡ SP (en cas de pluie)

Dimanche 15

Circuit de la grotte Comité des fêtes

Jeudi 19

Journée boules Anciens combattants

Samedi 21

Fête de la musique Mairie ♡ SP

Vendredi 27 >

Dimanche 29

Grand prix de la ville de Ploemel
Association sportive du golf
♡ Golf de Saint Laurent

Samedi 28

Fête de l'école Amicale laïque ♡ SP

Juillet.

Vendredi 4

Bal de fin d'année APEL ♡ SP

Samedi 19

Moules-frites Comité des fêtes
♡ Stade

Août.

Jeudi 07

Comice agricole ♡ Erdevén

Dimanche 10

Fête de la nature
Société communale de chasse
♡ Saint Laurent
Pardon de Saint Laurent

Vendredi 15

Pardon de ND de Recouvrance

Septembre.

Vendredi 05

Forum des Associations ♡ SP

Samedi 06

Journée licence ESP ♡ Stade

Dimanche 07

AG Club des randonneurs ♡ SP

Samedi 13

Journée intégration ESP ♡ Stade

Samedi 20

Troc et Puces APEL ♡ SP

Samedi 27

La Ploemeloise Mairie ♡ SP

Octobre.

Dimanche 05

Pardon de la grotte

Vendredi 04

Marché d'automne
Amicale laïque ♡ SP

Dimanche 12

Pardon de Saint Méen
Fest-deiz Dalc'h Ataù ♡ CSL

Novembre.

Dimanche 09

Fest-deiz Dalc'h Ataù ♡ CSL

Lundi 10

Repas ESP ESP ♡ SP

Mardi 11

Cérémonie du 11 novembre
♡ Parvis de l'église

Décembre.

Dimanche 07

Marché de Noël ♡ SP

Dimanche 14

Fest-deiz Dalc'h Ataù ♡ CSL

Dimanche 21

Tournée du Père Noël
Comité des fêtes



24^e FESTIVAL marionnettes
théâtre d'objets

MÉLISCÈNES

PAYS D'AURAY

09 → 22 MARS
2025

PLŒMEL | DIMANCHE 16 MARS | 17H

LE BALLET DU MONTREUR | Compagnie Le Montreur
marionnette participative | dès 5 ans | 45 min

SALLE POLYVALENTE, rue du Lenno • PLŒMEL • Tarif unique : 6€

INFOS ET RÉSERVATIONS → Centre Culturel Athéna • www.auray.fr • 02 97 56 18 00 • reservation.athena@ville-auray.fr



RETROUVEZ LE PROGRAMME
SUR WWW.AURAY.FR

